

Un chantier pour les prochaines décennies : habiter autrement



LE DÉBAT: L'avenir des parcs dépend-il aussi de leur capacité à devenir, plus qu'aujourd'hui, des terrains de recherche ?

“CULTIVONS LA SINGULARITE DE NOS TERRITOIRES”



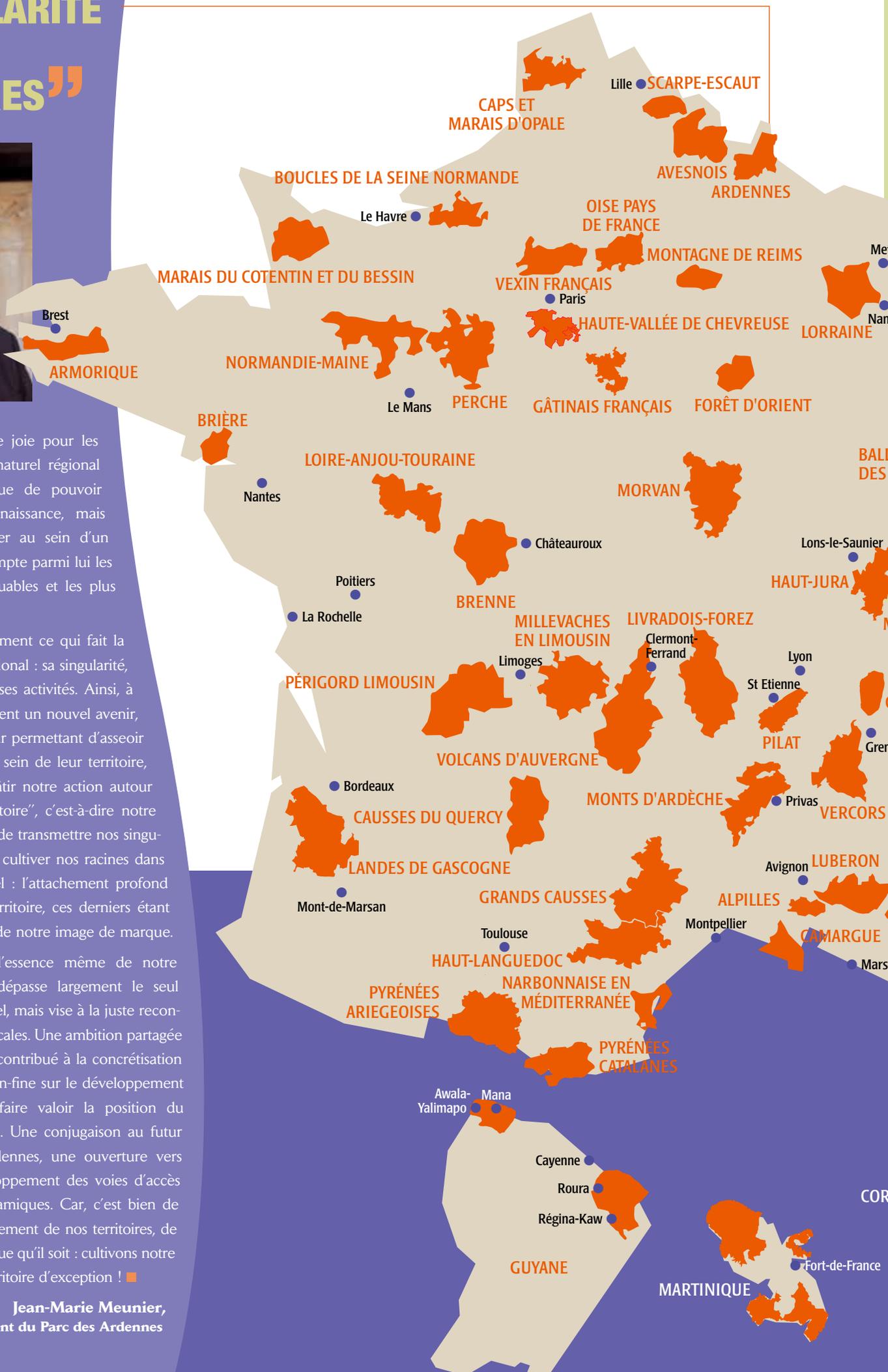
Patrick Giromay / Horizon-Bleu

C'est une immense joie pour les acteurs du Parc naturel régional des Ardennes que de pouvoir exprimer toute la reconnaissance, mais aussi l'ambition à travailler au sein d'un réseau dynamique, qui compte parmi lui les territoires les plus remarquables et les plus remarquables en France.

J'aime à rappeler régulièrement ce qui fait la force d'un Parc naturel régional : sa singularité, celle de ses acteurs et de ses activités. Ainsi, à l'heure où les parcs cherchent un nouvel avenir, des domaines d'actions leur permettant d'asseoir une nouvelle légitimité au sein de leur territoire, il demeure essentiel de bâtir notre action autour de notre "culture de territoire", c'est-à-dire notre manière de développer et de transmettre nos singularités. C'est une façon de cultiver nos racines dans un but tout à fait essentiel : l'attachement profond des habitants pour leur territoire, ces derniers étant les premiers prescripteurs de notre image de marque.

J'en veux pour témoin l'essence même de notre Charte, dont l'ambition dépasse largement le seul cadre du patrimoine naturel, mais vise à la juste reconnaissance des ressources locales. Une ambition partagée par tous les acteurs ayant contribué à la concrétisation du projet, et qui s'appuie in-fine sur le développement des infrastructures pour faire valoir la position du parc au cœur de l'Europe. Une conjugaison au futur pour l'attractivité des Ardennes, une ouverture vers la Belgique avec le développement des voies d'accès entre deux territoires dynamiques. Car, c'est bien de là que viendra le développement de nos territoires, de chaque territoire, aussi unique qu'il soit : cultivons notre singularité pour devenir territoire d'exception ! ■

Jean-Marie Meunier,
Président du Parc des Ardennes



Une année 2012 fondamentale pour les Parcs naturels régionaux



L'année 2011 s'est achevée par la publication du décret de création du Parc naturel régional des Ardennes, le 47^e de la grande famille des parcs. Une famille grandissante encore avec la création très probable, en 2012, des Parcs des Préalpes d'Azur et des Baronnies.

2012, année du 45^e anniversaire de la création des Parcs naturels régionaux en 1967 par la DATAR, sera également marquée par l'aboutissement de la réflexion engagée depuis plus d'un an sur l'avenir des parcs.

Après les très nombreuses auditions de personnalités, le séminaire de Forcalquier-Lurs avec les présidents et directeurs de parcs, les contributions de chacun des parcs et du CORP et les séminaires d'échanges avec les structures partenaires au niveau national, la mission « Avenir des Parcs » a élaboré un rapport d'orientation amendé et adopté par l'Assemblée générale de la Fédération des Parcs fin mars.

Ces propositions devront être maintenant portées auprès du gouvernement et accompagnées d'adaptations législatives et réglementaires. Elles permettront de projeter les parcs dans les prochaines décennies en gardant cette vision prospective qui les caractérise.

J'adresse mes sincères remerciements aux parcs, aux membres de la mission et du CORP pour la qualité du travail réalisé.

Les Parcs et la Fédération ont également été très mobilisés sur le « décret Parcs » signé fin janvier 2012, la « circulaire Parc » à paraître prochainement, la question de l'autofinancement des opérations d'investissement et le décret sur l'Évaluation Environnementale. La frénésie de publication de réglementations et textes dans divers domaines concernant les Parcs nous oblige à une très grande vigilance.

Le travail de veille juridique permanent, d'accompagnement des parcs dans le processus de révision de leur charte, de capitalisation des expériences des parcs et de représentation auprès des Ministères et des organismes nationaux sont bien les missions que doit conduire la Fédération pour que les Parcs naturels régionaux soient entendus et reconnus au plan national et international.

Les valeurs qu'ils portent et leur rôle d'expérimentation et d'anticipation font que les Parcs demeureront des « territoires d'innovation sur le mieux vivre ensemble dans un rapport renouvelé de l'Homme à la Nature ».

Jean-Louis Joseph,
Président de la Fédération des Parcs

Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Marais du Cotentin et du Bessin : une résidence d'architectes pour (re)lire un territoire avec ses habitants
- Verdon : une opération pédagogique distinguée par le Forum mondial de l'eau
- Haut-Languedoc : le GAEC de Lamarque, un des 7 lauréats du Concours national Prairies Fleuries 2011
- Luberon : enquête photographique participative autour de l'aménagement du Calavon-Coulon
- Brenne : "Déambulation champêtre"
- Brière : jardiner sans pesticides
- Landes de Gascogne : savoir accueillir la grue cendrée pendant l'hiver
- Morvan : un atelier mobile pour le jus de pommes maison
- Pilat : garantir leur place à l'agriculture et aux milieux naturels en zone péri-urbaine
- Avesnois : « Ciné DD » se déploie et s'enracine
- Pyrénées Ariégeoises : un bulletin de santé du glacier
- Massif des Bauges : un label, des actions
- Millevaches en Limousin : la Salle des fêtes de Faux-la-Montagne a muté
- Armorique : un concentré d'économie verte !
- Caps et Marais d'Opale : agricobio, programme de recherche sur la biodiversité en plaine cultivée

- Chartreuse : un partenariat public privé pour la 1^{ère} station de trail française
- Queyras : rendre une rivière franchissable
- Causses du Quercy : communication et insertion professionnelle

10-12 LE DÉBAT

- L'avenir des parcs dépend-il aussi de leur capacité à devenir, plus qu'aujourd'hui, des terrains de recherche ?

13-18 FOCAL

- Un chantier pour les prochaines décennies : habiter autrement

19-21 ACTEURS

- Normandie-Maine : Salim Maâchi, amoureux du lin et du territoire, spécialiste du torchon de luxe.
- Monts d'Ardèche : Elles se disent elles-mêmes de « Sacrées bonnes femmes »
- Scarpe-Escaut : Robin Derozier, éco-garde de métier, guide nature par passion

22-23 RÉSEAU

- L'avenir des Parcs... avance !

VOSGES DU NORD

Strasbourg

Colmar

ONS
VOSGES

MASSIF DES BAUGES

CHARTREUSE

Briançon

QUEYRAS

VERDON

SE

Ajaccio

Marais du Cotentin et du Bessin

Une résidence d'architectes pour (re)lire un territoire avec ses habitants

C Graignes-Mesnil-Angot a accueilli une résidence d'architectes. A ne pas confondre avec « cabinet d'archi ». En l'occurrence, Eléonor Labattut (architecte et géographe) et Simon Deprez (architecte et photographe) y ont rencontré d'octobre à décembre 2011 les habitants. Il s'agissait non pas de leur vendre une prestation d'architectes, de faire les plans d'un bâtiment, mais de partager avec eux une lecture sensible de leurs paysages familiers, de leur patrimoine quotidien, pour leur en faire (re)prendre conscience.

Cette résidence d'architectes en milieu rural a bénéficié de l'appui technique et matériel du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Elle a été organisée par la Maison de l'architecture de Basse-Normandie, avec le soutien de la DRAC et de la Région de Basse-Normandie. L'expérience a permis de familiariser les habitants avec les notions et les contraintes de l'architecture ; et d'exprimer leur connaissance, réelle mais parfois refoulée, du patrimoine local. « Grâce à cette approche, on sort du cadre habituel et des seuls regards des experts en urbanisme, pour redécouvrir les fonctions d'un territoire et ses relations à l'architecture avec et pour les habitants » note Erwan Patte du parc. Lors de cette résidence les habitants « de toutes générations (jeunes, seniors, familles) ont ainsi été amenés à s'interroger sur ce qu'ils croient connaître et à émettre des desiderata sur ce qui fait partie intégrante de leur paysage... ». Le 9 décembre, environ 80 personnes étaient présentes lors de la soirée de fin de résidence. Les deux animateurs de cette résidence ont restitué en mars, « mois de l'architecture » en Basse-Normandie, le résultat de



Ph. Simon-Deprez Résidence-PNR Marais du Cotentin et Bessin.

Familiariser les habitants, y compris les plus jeunes, avec les notions et les contraintes de l'architecture.

leurs rencontres et des ateliers destinés aux enfants. Par exemple, une maquette géante réalisée par les scolaires (de la maternelle au CM2) représentant la maison rêvée de leur hameau. Ou encore, de nouvelles idées pour se réapproprier la place surdimensionnée du bourg, reconstruite après-guerre. Un film projeté à cette occasion permet de revivre les temps forts de cette expérience de résidence d'architecte qui a aussi séduit le Parc naturel régional du Perche. ■

Contacts :
Erwan Patte,
Tél. : 02 33 71 61 90,
Mail : epatte@parc-cotentin-bessin.fr

Verdon

Une opération pédagogique distinguée par le Forum mondial de l'eau



Ph. Corinne Guin.

Le Forum mondial de l'eau (FME) qui se tenait en mars a distingué « Quand la concertation fait couler de l'eau dans le Verdon », une opération pédagogique sur le Parc naturel régional du Verdon, en lui donnant son label. 300 enfants issus du territoire du parc et de Marseille ont bénéficié d'animations cofinancées par EDF et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Le SAGE de la rivière du Verdon a servi de cas d'école à ces jeunes citoyens, leur permettant :

- de se familiariser avec ce que concrètement concertation veut dire, via un jeu de rôles ;
- de visiter le barrage hydroélectrique de Quinson et d'aborder la notion de débit réservé.

L'objectif étant de comprendre les grandes problématiques de l'eau (qualité/quantité de la ressource, préservation des milieux conjuguée au respect des divers usagers du territoire ...)

Un reportage a été réalisé et diffusé sur le site du Forum des Jeunes Citoyens, avec l'espoir de pouvoir le présenter à Marseille, lors du Forum Mondial de l'eau ■

Contact :
Corinne Guin,
Tél. : 04 92 74 68 00,
Mail : cguin@parcduverdon.fr

Visite du barrage hydroélectrique de Quinson pour comprendre les grandes problématiques de l'eau



Ph. Isabelle Darmuey

Le GAEC de Lamarque, un des 7 lauréats du Concours national Prairies Fleuries 2011



Prairie du GAEC Lamarque..

Remise des prix 2011 au Ministère de l'Agriculture.

Cette année, 220 éleveurs, issus des 25 territoires sélectionnés sur 21 Parcs naturels régionaux et quatre Parcs nationaux, participaient en 2011 à la deuxième édition du concours agricole national des Prairies fleuries. Ces lauréats ont été distingués pour avoir su allier biodiversité et productivité.

sité et productivité.

La cérémonie de remise des prix, organisée par Parcs nationaux de France et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, s'est tenue le jeudi 3 novembre 2011 au Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

C'est dans la catégorie « prairies de fauche grasse de montagne » que le GAEC de Lamarque s'est distingué. Cette exploitation agricole d'élevage ovin en AOC Roquefort et bovin allaitant est située à Anglès, dans le Tarn, au cœur du Parc du Haut-Languedoc. Le jury national a particulièrement apprécié la valeur alimentaire de la parcelle, sa valorisation dans la production et l'utilisation des beals (système d'irrigation traditionnel), son bon rendement ainsi qu'une flore typique et diversifiée ■

Contact :
Marie-Julie Parayre, Tél. : 04 67 97 38 73,
Mail : agriculture@parc-haut-languedoc.fr

"Déambulation champêtre"



Ph. Traversant 3

La 1^{ère} du spectacle « **Entre les herbes folles : une déambulation champêtre** », sera présentée en Brenne le 10 mai 2012 au public. Ce spectacle, associant théâtre et marionnettes, est l'aboutissement d'un travail d'écriture en résidence, initié en 2011 avec le soutien du parc, des communautés de communes du territoire, de la Fédération des organisations laïques de l'Indre et de l'Education nationale. En mars, les acteurs et la marionnettiste répétaient et les enseignants planchaient, avec l'aide de Simon Grangeat, auteur et metteur en scène de la compagnie Traversant 3, sur le dossier pédagogique du spectacle. Objectif : apprendre à parler aux enfants de ce type de création culturelle. D'autres Parcs semblent intéressés par cette création qui met en scène 4 personnages, leurs relations singulières à la nature et leurs tentatives pour sauver (ou pas !) la planète.

Contact :
Sébastien Rigaud,
Tél. : 02 54 28 12 12,
Mail : s.rigaud@parc-naturel-brenne.fr

Enquête photographique participative autour de l'aménagement du Calavon-Coulon



Ph. Jérémie Hays / PNR Luberon.

Les cinquante participants savent maintenant ce qu'est un SAGE !

Les participants, une cinquantaine, « recrutés » par voie de presse et via des réunions d'information publiques, sont représentatifs, à l'échelle du bassin, des différents usagers de l'eau.

Au final, coup double pour la gestion de la rivière : ces regards et paroles humanisent l'approche souvent trop technique guidant les décisions en la matière ; ces photos complètent les archives, précieuses pour mesurer dans le temps l'efficacité des actions. Les enseignements tirés de cette enquête photographique permettent d'actualiser le diagnostic existant et d'alimenter la prochaine révision du SAGE.

L'importante contribution citoyenne procurée par cette initiative a vocation à être partagée plus largement encore. D'une part, un livre est en préparation pour restituer les messages clés de cette expérience ; il devrait paraître au second semestre 2012. D'autre part, une exposition d'une trentaine de panneaux est prête à circuler dans les communes du territoire qui le souhaitent. Aux 17 panneaux constitués à partir des regards et paroles d'habitants, s'ajoutent depuis février quelques panneaux d'experts et ceux de 12 classes qui ont joué le jeu également. Ils forment une exposition itinérante complète, disponible depuis le mois de mars ■

Contact :
Cédric Proust, Tél. : 04 90 04 42 06,
Mail : cedric.proust@parcduluberon.fr

Jardiner sans pesticides



Dans leurs missions « éducation, information », le Parc et le CPIE Loire Océane, avec le concours du Syndicat de Bassin Versant du Brivet et l'appui financier de l'agence de l'eau, ont élaboré une charte de l'habitant dans le but de sensibiliser les particuliers à l'éco-jardinage. Une charte co-construite avec 24 communes et plus de 110 habitants volontaires mobilisés sur 21 réunions de concertation, et qui sera diffusée largement aux habitants en 2012. Elle comporte de multiples animations de sensibilisation à destination du grand public : spectacle, ateliers, concours photos, mobilisation de jardinerie, etc.

Contact :
Anne Montrelay,
Tél. : 02 40 91 68 68,
Mail : a.montrelay@parc-naturel-briere.fr

Savoir accueillir la Grue cendrée pendant l'hiver



L'hivernage des Grues cendrées favorisé par le Parc, la Fédération des chasseurs, la LPO, et les collectivités territoriales permet une offre touristique nouvelle en hiver.

La courbe de naissance des Grues cendrées est tributaire des cours mondiaux du maïs ! Quand les agriculteurs gascons optent pour une autre culture plus prometteuse, disette assurée pour elles. L'hiver en Gascogne, elles reprennent des forces sur la route des marais du Nord de l'Europe où elles iront nicher. Les grues se nourrissent des grains laissés sur place après récolte en Gascogne où elles étaient plus de 60 000 à hiverner l'an passé. L'assolement et les dates de labour important donc ; d'où l'implication des agriculteurs et de leur représentation consulaire, aux côtés du conseil général des Landes et ses gardes nature impliqués dans le comptage, à l'instar de la Fédération des chasseurs et de la LPO ; mais aussi, la réserve d'Arjuzanx qui les accueille et les étudie intimement, ainsi que le Parc naturel régional qui anime ce collectif baptisé « Grus Gascogna ». Son objet : préservation, connaissance et mise en valeur de l'animal éponyme, dans le cadre d'offres touristiques ornithologiques impliquant des acteurs locaux engagés en écotourisme. A cette occasion, le public peut être éduqué au respect des espaces naturels et cultivés, tout en goûtant le plaisir de la découverte ornithologique, dans son écosystème même, conformément aux missions du Parc. Pour 2012 germe l'idée

d'un projet de coopération internationale, à l'échelle du « couloir » géographique fréquenté par les grues, de leur nid à leur hivernage. Avec escale en Champagne-Ardenne, dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, où elles font halte vers le sud de l'Europe ; ce Parc en a fait d'ores et déjà l'un de ses emblèmes attractifs. Le thème « Grue » pourrait être *in fine* au cœur d'une offre touristique ralliant les divers sites (Suède, Allemagne et France, principalement) que fréquente ce migrateur aussi spectaculaire en période de parade que sensible à la quiétude lorsqu'il s'endort sur une patte au milieu de l'eau, s'en remettant aux ondes pour l'alerter des prédateurs... ■



Contacts :
Béatrice Renaud, Tél. : 05 58 08 31 38,
Mail : b.renaud@parc-landes-de-gascogne.fr
et François Billy,
Mail : billy@parc-landes-de-gascogne.fr
Site dédié : www.grueslandesdegascogne.com

Morvan

Un atelier mobile pour le jus de pommes maison

Les pommiers du Morvan –isolés ou en vergers familiaux– sur le territoire du Parc naturel régional fructifiaient de plus en plus souvent en perte, si ce n'est le régal d'animaux chapardant les fruits tombés à terre au lieu de finir sur nos tables. Pour valoriser ces récoltes et inciter les propriétaires à soigner leurs arbres, le parc avec l'association des Croqueurs de Pommes de l'Auxois-Morvan a investi 8 000 € dans un « Atelier mobile » permettant la fabrication d'une boisson à offrir ou déguster tout au long de l'année. C'est une remorque bâchée, tractable par une voiture individuelle, avec à bord, tout le matériel nécessaire à la confection d'un jus de pommes « maison » pasteurisé. L'ensemble se loue 30 €/jour (+ 500 € de caution) par téléphone. Une première démonstration a eu lieu lors de la fête de la moisson



Il valorise les récoltes et incite les propriétaires à soigner leurs arbres.

à St-Père en août 2010. Mais c'est en 2011, année particulièrement fertile en pommes, que cette innovation a généré un vif succès. Entre octobre et novembre derniers, une bonne trentaine d'habitants a ainsi transformé plus de 22 tonnes de pommes ; soit 11000 litres de jus pasteurisé à domicile, grâce à cet Atelier mobile d'une capacité maximale de 1000 l/jour. ■

Contact :
Olivier Thiebaut
Tél. : 03 86 78 79 22,
Mail : olivier.thiebaut@parcdumorvan.org

Garantir leur place à l'agriculture et aux milieux naturels en zone péri-urbaine

Le Pilat est le premier Parc naturel régional à avoir mis en place un Périmètre d'Aménagement des Espaces Naturels et agricoles périurbains (PAEN). Ce périmètre permet de contenir l'urbanisation et ainsi de protéger les terres agricoles, les landes et forêts et leur valeur écologique à long terme. En effet, ce nouveau type de classement ne peut être modifié qu'en Conseil d'Etat.

A la demande du Conseil général de la Loire et en partenariat avec Saint-Etienne Métropole, la Région Rhône-Alpes et les cinq communes de la vallée du Gier (3 communes et 2 villes portes du parc), le parc a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet.

Durant dix-huit mois d'animation, le parc a mis son savoir-faire à disposition des agriculteurs, a impliqué les élus locaux et acteurs naturalistes, a proposé des périmètres à protéger ainsi que des actions en faveur de l'agriculture et de la biodiversité. A la suite des délibérations municipales, le Conseil général de la Loire a pris un arrêté protégeant 3102 hectares.

La durée de la mission a permis de rencontrer et d'associer à la démarche l'ensemble des acteurs locaux dont 80% des agriculteurs de ce territoire pour aboutir à un choix des parcelles à inscrire dans le périmètre protégé.

Ce projet a permis d'atteindre un des principaux objectifs de la charte « objectif 2010 » : maintenir une limite franche avec la ville aux portes du Parc.



Ph. C.Champailler / PNR Parc du Pilat-Loiraine.

Maintenir une limite franche avec la ville aux portes du Parc.

Pour Pierre Schmelzle, Vice-Président du Parc en charge notamment de l'agriculture : « *L'un des points intéressants de ce dispositif est qu'à ce périmètre est adossé un plan d'actions qui permet de favoriser le maintien du dynamisme agricole local et une plus grande prise en compte de la biodiversité sur ce secteur.* »

Aujourd'hui, le parc anime la mise en œuvre de ce plan d'actions. En octobre, cette expérience innovante a fait l'objet d'un colloque national organisé par l'association « Terres en villes » à Saint-Chamond, Ville-Porte du Parc du Pilat ■

Contact :

Caroline Champailler,
Tél. : 04 74 87 52 01,
Mail : cchampailler@parc-naturel-pilat.fr

« Ciné DD » se déploie et s'enracine

Le dispositif Ciné DD repose sur une formule simple : un film, suivi d'un échange entre les spectateurs et un professionnel, une association ou un habitant en lien avec le sujet du film, puis d'un buffet de produits locaux.

Les thématiques abordées par les films ou documentaires sont larges : environnement, citoyenneté, social, économie... Le dispositif remplit pleinement ses objectifs : faire en sorte que le public s'approprie les messages de développement durable en les vulgarisant et favoriser les temps de rencontre entre les différents acteurs du territoire. Les 17 séances de l'année 2011 ont réuni plus de 600 spectateurs. Afin de diversifier l'offre et de toucher



Des séances et une ribambelle d'animations.

un plus large public, le dispositif se décline désormais en « Spectacle DD ». La formule reste la même, mais la projection cinématographique est remplacée par un spectacle vivant. En octobre, le premier spectacle DD a remporté un vif succès.

Le Parc de l'Avesnois souhaite désormais articuler ces rendez-vous avec l'actualité du territoire. Cela se manifestera notamment à travers le concept « Biblio DD » mis en place à compter d'avril 2012. Il s'agira de faire écho à des animations programmées au sein des bibliothèques du territoire ■

Contact :

Marine Vanot,
Tél. : 02 35 37 23 16,
Mail : marine.vanot@pnr-seine-normande.com

Un bulletin de santé du glacier



Ph. Pierre René, assoc. Moraine.

Le Mont Valier abrite le glacier d'Arcouzan. Peu de gens le savent car il est d'un accès difficile. Afin de produire un bulletin de santé du glacier, à l'initiative du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et de l'association des Amis du Parc, une équipe de 18 personnes, spécialistes et responsables du Parc, s'est rendue à son chevet avec du matériel professionnel performant afin de procéder à des observations. Cette étude a été cofinancée par la Région Midi-Pyrénées, en partenariat avec les éditions de l'Ariégeois Magazine, les sociétés Géomesure et Trimble et la Chambre départementale des géomètres experts de l'Ariège. Plusieurs conférences sont programmées en fin d'année pour rendre compte de la démarche et des relevés.

Contact :

Matthieu Cruège,
Tél. : 05 61 02 71 69,
Mail : info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Ph. Phinec / PNR Massif des Bauges. Tourbière des Creusates.

Un label, des actions

Le Parc du Massif des Bauges vient d'obtenir le label Géoparks soutenu par l'UNESCO* valorisant un patrimoine géologique exceptionnel. En découle, dès 2012, une batterie d'actions : conférences grand public sur les aspects et les perspectives de ce label ; création d'un sentier autour de la tourbière des Creusates, financé par Natura 2000, remaniement du sentier et du livret d'interprétation des Tannes et Glacières au Margériaz ; pose de supports de médiation scientifique autour du synclinal perché d'Arclusaz. Sans oublier la formation des acteurs du territoire : accompagnateurs et propriétaires de gîtes notamment.

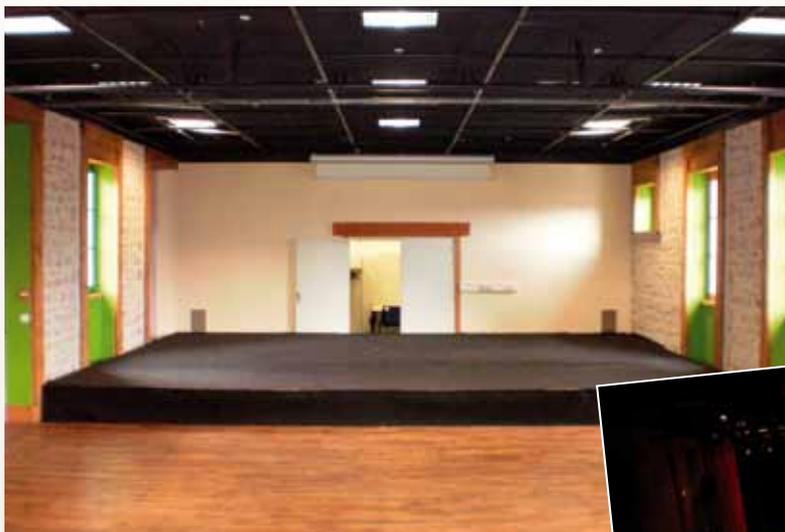
*www.europeangeoparks.org

Contact :

Stéphanie Gallino,
Tél. : 04 79 54 86 40,
Mail : s.gallino@parcdesbauges.com

Millevalches en Limousin

La Salle des fêtes de Faux-la-Montagne a muté



Ph. Association pour la Salle des Fêtes de Faux La Montagne.

Ce lieu accueille aujourd'hui dans de bonnes conditions théâtre et concerts.

La programmation artistique est soutenue par le Fonds d'actions culturelles territorialisées en partenariat avec la Région Limousin.

Aujourd'hui, ce lieu fonctionnel, géré par l'Association de la Salle des fêtes de Faux-la-Montagne, accueille dans d'excellentes conditions non seulement toutes les activités traditionnelles d'un village rural (banquets, sports, loisirs...) mais aussi et surtout de nombreux spectacles de théâtre et concerts. Programmation et réservations sont accessibles sur un site internet. Pour une utilisation optimum de la salle, des conseils techniques sont apportés aux usagers par des membres de l'association. Depuis quatre ans, des groupes d'artistes, telles des compagnies théâtrales, viennent au village en résidence et partagent leur travail de création avec les habitants. La TV Millevalches, installée à proximité, assure des captations de spectacles en public.



Ph. Association pour la Salle des Fêtes de Faux La Montagne.

Transformer une salle des fêtes communale polyvalente vétuste en un lieu multiculturel dynamique, c'est le pari réussi de la municipalité de Faux la Montagne (360 habitants) avec le soutien du Parc naturel régional Millevalches en Limousin. La réhabilitation a été entamée en 2007 avec la participation de techniciens du spectacle qui ont particulièrement soigné la conception des équipements afin de pouvoir offrir les meilleures conditions de fonctionnement à ses usagers. Avec la Communauté de communes du Plateau de Gentioux, le parc a financé les équipements nécessaires : éclairage, rideaux de scène, matériel son et video...

« Chaque année, la salle est occupée un jour sur deux pour différents usages », se félicite Daniel Astié, président de l'association et ancien régisseur de la Scène nationale d'Aubusson, soulignant l'originalité de cette démarche, véritable projet de territoire mené en partenariat avec nombre de structures culturelles du secteur et qui pourrait inspirer bien des municipalités disposant de salles des fêtes ■

Contact :
Cécile Kohut,
Tél. : 05 55 04 04 12,
Mail : c.kohut@pnr-millevalches.fr

Armorique

Un concentré d'économie verte !

Le Parc naturel régional d'Armorique se mobilise autour de la question de l'éco-responsabilité dans l'économie, dans le cadre de l'appel à projet PNR 2011 du ministère de l'écologie, du développement durable, du transport et du logement. Le principe : co-construire, avec ses partenaires, des dispositifs « créateurs d'économie verte » qui puissent répondre aux réalités des entreprises en territoire rural.



Ph. PNR Armorique.

Chaîne de production de la chocolaterie Chatillon, partenaire du projet AME.

Durant dix-huit mois, dans une démarche d'intelligence collective, des entreprises et des artisans vont bénéficier d'une impulsion du parc pour interroger différentes pratiques ouvrant aux R&D éco-responsables et imaginer ensemble les moyens d'articuler au mieux dans leur développement les dimensions économiques, environnementales et sociales, en référence aux principes de l'économie verte.

Le point de départ de la démarche proposée par le Parc est de travailler sur la conception d'un objet concret : l'Armorimobile, véhicule éco-responsable vecteur de savoirs et de savoir-faire locaux.

Ce fil conducteur de l'éco-responsabilité va permettre la création de nouvelles passerelles entre acteurs économiques, élus, chercheurs, ingénieurs, institutions, collectivités, universités et

associations. Le pari : que chacun, partie prenante sur le territoire concerné, puisse devenir créateur, initiateur. Il s'agira ainsi de contribuer à la modélisation de méthodes et d'outils exploitables localement et transférables sur d'autres territoires (mesures Eco environnementales territorialisées) ■

Contact :
Véronique Hetet,
Tél. : 02 98 81 90 08
Mail : veronique.hetet@pnr-armorique.fr

Agricobio, programme de recherche biodiversité en plaine cultivée



Ph. Marc Lefebvre

Un suivi à long terme des aménagements réalisés pour favoriser la biodiversité.



Ph. Laure Lou Marquer

ment s'opère la dynamique de recolonisation des espaces cultivés par les espèces sauvages suite à l'implantation des aménagements ? Quels sont les impacts des nouvelles pratiques agricoles et des aménagements sur les populations d'auxiliaires, de ravageurs ? En quoi la mise en place des bandes enherbées et de haies, constitue un corridor biologique fonctionnel entre forêt et marais de Guînes ? Quels sont les mélanges d'espèces végétales et l'entretien les plus à même de remplir les différents rôles soulevés précédemment ?

Ce projet innovant est soutenu par la Région et le Fonds national de recherche sur la biodiversité. L'année 2011 a été l'occasion de faire un état des lieux et de tester les protocoles. Le parc assure

une animation auprès de quinze agriculteurs volontaires pour suivre l'évolution des espèces animales et végétales sur les secteurs aménagés et sur des parcelles témoins.

Cinq laboratoires de recherche sont impliqués dans cette démarche pour trois ans, avec le souhait de pouvoir poursuivre sur un plus long terme le suivi de ce site atelier. ■

Contact :
Mathieu Boutin,
Tél. : 03 21 87 86 34,
Mail : mboutin@parc-opale.fr

Au départ, un agriculteur de Guînes a sollicité le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale pour une aide à la plantation de haies et de bandes enherbées sur une plaine cultivée, en vue d'améliorer la biodiversité. Aujourd'hui, c'est un ambitieux projet de recherche scientifique, Agricobio. Il s'agit du suivi scientifique à long terme, sur un territoire défini comme site atelier, des aménagements réalisés pour favoriser la biodiversité.

Quatre questions sont posées aux chercheurs : com-

Chartreuse

Un partenariat public/privé pour la 1^{ère} station de trail française



Ph. Raidlight

Pour la passion de la course à pied en montagne.

Dans le sillage de l'installation de l'entreprise Raidlight, la première station dédiée entièrement au trail a ouvert ses portes début juin à Saint-Pierre de Chartreuse. Elle est un lieu de découverte, d'entraînement à cette pratique sportive, de test des produits et matériels et de partage de la passion de la course à pied en montagne. Conçue dans un esprit collaboratif associant des acteurs publics et privés, la station de trail est portée par une association regroupant la commune de

St Pierre de Chartreuse, Cartusiana (le bureau de la montagne) et l'entreprise Raidlight, en partenariat avec la Communauté de communes Chartreuse-Guiers et le Parc naturel régional de Chartreuse.

La station de trail propose des parcours balisés ainsi qu'une base d'accueil et un site internet communautaire permettant de visualiser les parcours, d'enregistrer ses chronos, et d'inscrire ses commentaires de tests du matériel sur lesquels s'appuie Raidlight pour développer ses prototypes. De son

côté, Cartusiana commercialise des produits d'entraînement avec un coach sportif et des séjours de découverte de l'activité et du massif en s'associant avec des acteurs touristiques.

Depuis son ouverture, la station a accueilli plus de 6.000 pratiquants, mais aussi plusieurs voyages d'étude intéressés par ce concept innovant qui fait figure d'expérimentation de la diversification touristique en moyenne montagne : quatre autres ouvertures de stations de trail sont prévues dès l'été 2012 en partenariat avec celle de Chartreuse, préfigurant peut-être la constitution d'un réseau. La station a reçu le trophée de l'innovation « Bref Rhône-Alpes » 2011 ■

Contact :
Emmanuel Heyrman,
Tél. : 04 76 88 75 20,
Mail : emmanuel.heyрман@parc-chartreuse.net



Ph. PNR Chartreuse

La station a reçu le trophée de l'innovation « Bref Rhône-Alpes » 2011.

Queyras

Rendre une rivière franchissable

Les communes de Château-Ville-Vieille et d'Abriès, assistées par le Parc naturel régional du Queyras, lancent des travaux sur le Guil et ses affluents afin de rendre la rivière franchissable aux poissons et au transport de matériaux. Les travaux consistent à réaménager les seuils en mauvais état, en recréant une pente plus douce. Le projet est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau et l'Union européenne. Sa gouvernance implique de multiples partenaires : conseils généraux, conseil régional, DDT, ONEMA et fédérations sportives.

Contact :
Lydia Bletterie,
Tél. : 04 92 46 88 93,
Mail : l.bletterie@pnr-queyras.fr

Causses du Quercy

Communication et insertion professionnelle



Ph. PNR Causses du Quercy

Fanny, jeune web reporter.

En partenariat avec TéléFigeac, le Parc naturel régional des Causses du Quercy accueille une jeune web reporter dans le cadre d'une convention d'accueil du service civique, afin de réaliser des reportages sur les actions conduites par le Parc. La croissance de l'audience de Télé Figeac a démontré l'appétit des habitants pour des informations de proximité. La web reporter peut ainsi acquérir une expérience professionnelle et des compétences tandis que le parc peut mieux sensibiliser les habitants sur son rôle et mieux faire connaître le territoire.

Contact :
Philippe Andlauer,
Tél. : 05 65 24 20 50,
Mail : pandlauer@parc-causses-du-quercy.org

L'avenir des parcs dépend à devenir, plus qu'aujourd'hui de recherche ?

La recherche fait explicitement partie des missions des parcs. Beaucoup possèdent un conseil scientifique, travaillent sur l'innovation, vulgarisent les travaux des chercheurs, impulsent des programmes de recherche participatifs. La mission sur l'Avenir des parcs se demande si c'est suffisant. Le Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération (CORP) préconise la constitution d'un "Pacte de la recherche dans les parcs", pour que, comme le dit Bernard Chevassus au Louis ci-dessous, "les savoirs techniques, scientifiques, profanes qui sont répartis dans la société interagissent sur les territoires pour inventer demain."

Parcs. Quelles relations les conseils scientifiques de chaque parc entretiennent-ils avec les "opérationnels" sur le terrain ?

Gérard Hanus. La plupart des parcs possèdent maintenant un conseil scientifique, car cela répond à des attentes du côté des élus et techniciens. En Chartreuse, nous avons demandé à notre conseil scientifique, à l'occasion de la révision de la charte, qu'il joue désormais un vrai rôle d'appui à la politique des élus. Dans l'histoire, courte, de notre parc, le conseil scientifique a surtout expertisé des projets d'équipements et il a soutenu des travaux de recherche universitaire de portée locale ou régionale. Nous attendons maintenant qu'il accompagne la conduite du projet global du parc, par un appui à la préparation de la charte, un appui à la mise en œuvre des actions et l'évaluation à laquelle nous sommes tous soumis au moment de la révision de la charte.

André Rouch. Dans les Pyrénées Ariégeoises, dès 2006, trois ans avant la création du parc, nous avons voulu mettre en place un conseil scientifique pour nous accompagner dans la rédaction de la charte du parc. Il est composé d'une trentaine d'experts qui nous accompagnent au quotidien. Nous avons travaillé ensemble sur les dossiers de l'hydroélectricité, sur le classement des cours d'eau et sur les gaz de schistes. Ce conseil nous aide également à faire connaître la recherche scientifique dans le parc. Tous les deux ans, nous organisons des rencontres scientifiques, sur le paysage et l'architecture, sur le pastoralisme et l'espace rural... ses membres proposent aussi des conférences grand public dans le cadre des animations du parc sur le grand tétras, la réintroduction du bouquetin, etc. Troisièmement, nous voudrions faire en sorte que le parc soit valorisé comme lieu de recherche. Nous avons la chance d'avoir sur le territoire un laboratoire du CNRS qui travaille sur le changement climatique et la biodiversité. Nous travaillons étroitement avec cette équipe, nous accueillons aussi des chercheurs de l'INRA et de l'Université de Toulouse. Enfin nous passons nous-mêmes des commandes dont l'une d'elle est un peu originale : nous avons une sapinière à 400 mètres d'altitude et nous voudrions savoir comment cet arbre résiste à ce climat ici et pas ailleurs.



Ph. PNR Chartreuse

Nous attendons que le conseil scientifique accompagne la conduite du projet global du Parc

Gérard Hanus

Jean-Pierre Mounet. Pour moi l'intérêt du conseil scientifique est double. Il donne des avis et il travaille surtout avec les techniciens du parc. Il répond à un certain nombre de leurs interrogations, il mène des études si nécessaire. La dimension individuelle des relations me paraît importante, car elle permet de co-construire les problématiques. Je parle, bien sûr, en tant que chercheur en sciences humaines.

Parcs. Bernard Chevassus au Louis, le Corp n'est pas une fédération des conseils scientifiques, mais vous avez une vision plus globale que quiconque sur la façon dont les parcs entretiennent des relations avec les chercheurs.

Bernard Chevassus au Louis. En matière de recherche, les parcs sont un réseau insuffisamment exploité. En astrophysique aujourd'hui, on ne fait plus de très gros télescopes avec d'immenses miroirs. On installe de nombreux petits télescopes sur une grande surface, on les connecte par informatique en temps réel et on voit ainsi beaucoup plus loin. Il nous semble que ce réseau des parcs, qui étudie des milieux si divers et si dispersés, écologiques, sociologiques, économiques, pourrait valoriser davantage cette capacité collective à repérer des signaux faibles pour identifier les phénomènes émergents. Nous avons aussi fait le pari que la convention sur la biodiversité ou la récente Convention de Nagoya*, inciterait les chercheurs à aller voir ce qui se passe dans les Parcs naturels régionaux, plus facilement qu'ils ne vont explorer la biodiversité en Papouasie ou ailleurs. D'où cette idée d'un Pacte de la recherche dans les parcs. Si "une nouvelle vie s'invente ici" on peut aussi inventer de nouvelles pratiques de recherche.

Parcs. Vous seriez donc favorable à ce que des projets de recherche nationaux soient développés en mutualisant les moyens de plusieurs parcs ?

Bernard Chevassus au Louis. Bien sûr. Prenons l'exemple des changements climatiques. On sait aujourd'hui que la biodiversité est un capteur extrêmement fin de ces changements parce que, comme on le dit souvent, les espèces sauvages

-il de leur capacité 'hui, des terrains

passent 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans la nature et donc, par définition, elles captent énormément d'éléments que nous ne voyons pas. Il nous semble que nous pourrions utiliser ces informations qui, mises en commun, ont une signification qu'elles n'ont pas séparément. Et il ne faut pas se cantonner aux données naturalistes. La manière dont les populations vont s'adapter aux changements climatiques par des changements de comportement, de pratiques d'acteurs, est une question tout aussi importante et sur laquelle les parcs pourraient aussi repérer des signaux faibles porteurs de signification. Ce sont des travaux à mener en sociologie, en économie, en géographie...

Gérard Hanus. Je suis d'accord. Ce matin nous étions en commission économie, nous parlions d'agriculture et de changement climatique.



Ph. DR.

Les Parcs pourraient aussi repérer des signaux faibles, porteurs de signification.

Bernard Chevassus au Louis

Nous disions que le réseau collectif que nous sommes peut s'organiser en « infrastructure de recherche » pour travailler sur les évolutions de l'agriculture en échantillonnant les grandes cultures, l'élevage, le maraîchage, les AOC. On peut, avec nos partenaires sur le terrain, travailler de manière approfondie pour co-construire des travaux de recherche. Ceci dit, nous sommes aussi preneurs d'un certain nombre de travaux qui ne dépassent pas l'échelle du territoire. En Chartreuse nous sommes très axés en ce

moment sur le développement et la valorisation de la filière bois de qualité, sur les questions d'AOC et de préservation des potentiels naturels des sols, ainsi que sur le développement des sports de nature. Sur ces deux sujets nous construisons des collaborations avec des membres du conseil scientifique.

André Rouch. Dans le même esprit nous avons eu l'opportunité, grâce à une entreprise de collecte de lait, de mobiliser les producteurs de lait cru local pouvant faire du fromage de qualité. Or, il se trouve que des producteurs de l'Ariège, pour des raisons diverses, sont entrés dans la culture de l'ensilage tandis que d'autres continuaient à faire du lait à l'herbe. Nous réfléchissons à mettre en place une procédure qui permettrait d'expérimenter avec quelques éleveurs le passage au lait à l'herbe, accompagné par des scientifiques. Si nous y arrivons, cela pourrait déboucher sur une valorisation par des marques de qualité du fromage ou des autres produits laitiers à l'herbe.

Bernard Chevassus au Louis. Nous pensons aussi que les parcs pourraient faire avancer l'idée qu'il n'y a pas un seul modèle d'innovation qui serait technologique et fondé sur des « ruptures » issues de la recherche. Il y a aussi ce qu'on peut appeler des innovations « sociétales » : des innovations au niveau des pratiques, des organisations, des manières de faire, où, en quelque sorte, l'innovation va précéder la recherche. L'exemple des grands bois de Chartreuse est intéressant à cet égard, parce que l'idée de classer du bois en AOC peut sembler curieuse. D'habitude ce sont des vins ou des fromages. Cette idée de

valoriser une typicité de ces bois de Chartreuse peut obliger à se poser de multiples questions sur l'agronomie du bois, la vie des forêts etc. et en plus, dans cette affaire, tout habitant des parcs est un innovateur potentiel et se sent investi de la mission de participer à cette "nouvelle vie qui s'invente ici". Les parcs pourraient lancer des appels à projet innovants...

Jean-Pierre Mounet. Je suis très frappé par le fait que techniciens et chercheurs ont des savoirs complémentaires. Nous n'utilisons pas les mêmes méthodes, nous n'avons pas les mêmes horizons temporels, mais finalement, nous progressons en parallèle et quand nous croisons nos approches, le technicien apporte sa connaissance du terrain, son analyse très fine des relations et le chercheur apporte un cadre théorique, un recul, la multiplication éventuelle des regards sur plusieurs espaces.

Parcs. Justement, Jean-Pierre Mounet, est-ce que, dans le Parc du Vercors ou ailleurs, vous avez l'occasion de faire de la recherche en sociologie ? Car la recherche ne peut se réduire à la biodiversité ou aux techniques agricoles.

Jean-Pierre Mounet. Certainement. Les parcs sont aussi des laboratoires sur les relations humaines, la gouvernance, et là encore, il y a complémentarité entre la recherche réflexive et la vision technique de l'animation, du poids des politiques locales dans l'innovation sociale.

Parcs. On parle aussi, dans le réseau, de science participative. A quoi cela peut-il ressembler ?

Jean-Pierre Mounet. C'est important. Les accompagnateurs de montagne qui sont aussi des ornithologues, dans le Vercors, n'ont

pas de contacts avec le conseil scientifique. C'est fort dommage. Il faut que les habitants du territoire, notamment la société civile, les associations, certains professionnels, puissent co-construire la recherche et y participent. Éventuellement, on peut voir ensemble comment on transforme ensuite les résultats de la recherche en éléments de prise de décision. Des éléments de décision seulement, car la prise de décision elle-même, est

politique, pas scientifique. Il est très rare que la science puisse dicter les actions humaines.

Parcs. Ca vaut mieux, c'est très dangereux !

Jean-Pierre Mounet. Oui, il vaut mieux, vous avez raison ! Et donc la science participative, qu'on appelle aussi recherche participative, ou recherche citoyenne, tient compte de l'ensemble des apports des profanes.

Gérard Hanus. On peut citer un exemple de recherche participative, dans le domaine de la connaissance des eaux souterraines. Ce sont des recherches qui se font en Chartreuse



Ph. DR.

Il faut que les habitants coconstruisent la recherche et y participent.

Jean-Pierre Mounet

Ont participé au débat :

■ Nathalie Carcaud, Professeure, Département Paysage, Agrocampus-ouest Angers, Présidente du conseil scientifique Loire Anjou Touraine

■ Bernard Chevassus au Louis, Inspecteur Général de l'Agriculture, membre du Conseil d'orientation recherche et prospective (Corp) de la Fédération.

■ Gérard Hanus, Directeur du Parc de Chartreuse

■ Jean-Pierre Mounet, Maître de conférences HDR à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, sociologue, membre du conseil scientifique du Vercors et de Chartreuse

■ André Rouch, Président du Parc des Pyrénées ariégeoises

avec les collègues de l'université de Savoie, pour comprendre comment fonctionne l'eau dans le massif, comment se créent des pollutions par les troupeaux en alpage et les zones où ces pollutions se manifestent au niveau des sources. On fait ce qu'on appelle des "traçages participatifs". On met du colorant en altitude et on voit où ça ressort. Ce sont les habitants qui repèrent les sorties et comprennent finalement comment l'eau circule dans le massif. Autre exemple, avec le Vercors nous participons



Ph. DR.

Nous avons entrepris un inventaire des activités dans toutes les communes du Parc.

André Rouch

à un programme sur le réchauffement climatique, Phenoclim, à l'échelle des Alpes. Des classes de primaires, un peu partout, observent la formation des bourgeons, la floraison des arbustes et en même temps, les conditions météo du moment. Ces données sont enregistrées sur un site web et constituent une grande base de données qui permet de suivre les liens entre l'évolution du climat et l'évolution de la végétation. Nous avons créé une de ces stations d'observation sur la Réserve des Hauts de Chartreuse, qui enrichit le réseau sur des points un peu particuliers. Dernier exemple, un programme, toujours dans

le domaine du changement climatique, coordonné par le Muséum d'histoire naturelle. Des observateurs avertis et bénévoles participent à l'observation d'oiseaux communs selon un protocole bien défini, pour découvrir comment évolue la répartition des espèces sur le territoire et le mettre en relation avec les changements climatiques. Et les résultats sont restitués à la population qui a participé.

André Rouch. Par ailleurs, dans les Pyrénées Ariégeoises, nous essayons aussi de faire de la vulgarisation. Il nous arrive d'amener des scientifiques pour faire des conférences dans un village de montagne de 50 habitants.

Bernard Chevassus au Louis. Quand on examine l'histoire des relations sciences - société en Europe, on distingue deux grands courants. Le courant assez français qui est effectivement celui de la vulgarisation : "il faut que vous appreniez, ensuite vous pourrez agir". C'est le courant de la diffusion de la culture scientifique et technique. Et il y a un courant plutôt anglo-saxon, plus pragmatique, qui dit : "invertissons la logique, c'est en agissant que vous allez apprendre". Même si vous n'êtes pas un ornithologue bardé de diplômes, vous pouvez apprendre à reconnaître des chants d'oiseaux et vous insérer dans un dispositif de repérage des populations. Au Muséum, nous avons aussi développé un observatoire des papillons des jardins. Toutes les sciences peuvent être participatives, sauf peut-être la physique des particules ou les mathématiques fondamentales. On peut faire de l'archéologie participative, on peut faire, comme Gérard Hanus l'a dit, de l'hydrologie participative, on peut faire de l'entomologie participative. On fait de la sélection variétale participative en agriculture ! Cette idée consiste à dire qu'on peut associer les citoyens à l'acquisition des connaissances et que c'est ainsi qu'ils s'intéresseront à leur territoire et se l'approprieront.

André Rouch. Dans les Pyrénées Ariégeoises, nous avons aussi décidé de faire un inventaire des activités. Nous nous sommes aperçus que notre population augmentait, alors que divers analystes nous avaient prédit un exode total sans possibilité de retour en arrière. Ces gens-là se sont trompés et nous essayons de comprendre pourquoi. Aussi bizarre que cela puisse paraître, aujourd'hui, aucun document ne permet de connaître exactement l'activité d'une commune. Avec l'Université de Toulouse, nous avons entrepris un inventaire dans chacune des 142 communes du parc. Cela

nous a déjà permis de repérer des métiers qui ne sont répertoriés dans aucun fichier !

Nathalie Carcaud. C'est intéressant de voir s'opérer ces croisements d'échelle entre les initiatives locales et les initiatives collectives. D'ailleurs, je suis rassurée, en tant que jeune présidente de conseil scientifique, de voir que nous nous posons un peu tous les mêmes questions, que nous nous avons envie d'aller vers ces démarches participatives. En Loire Anjou Touraine, notre volonté est de construire la pluridisciplinarité au sein du conseil. Cela me paraît important de faire dialoguer les sciences de la nature, pour faire simple, et les sciences humaines et sociales. Il y a parité entre hommes et femmes, dans le conseil, parité entre les établissements d'enseignement supérieur. Nous voulons également co-construire et co-conduire nos travaux avec les services du parc. Deux chargés de mission assistent systématiquement aux réunions du conseil scientifique, ainsi qu'un élu, cela est essentiel. Au début nous avons eu du mal à nous mettre d'accord sur un fonctionnement, et au final nous avons construit deux modes d'expérimentation, à l'échelle territoriale, pour certains, d'autres préférant une entrée thématique. Autre question : faire de la recherche appliquée aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire ? Car il faut placer nos étudiants quand on les a lancés dans ce type de travaux. Je ressens le besoin d'être épaulée sur ces questions-là.

Parcs. Bernard Chevassus au Louis, venons-en donc à ce que le Corp préconise : un "Pacte de la recherche dans les parcs". Quel en serait le contenu ?

Bernard Chevassus au Louis. Dans l'idée de co-construction des questions de recherche, il y a la volonté de se démarquer d'un modèle de relation offre / demande, les uns posant des questions et les autres ayant les réponses. Quand on demande aux acteurs d'un territoire, quel que soit leur niveau de responsabilité, s'ils ont des besoins de recherche, on est confronté à un silence plus ou moins poli... Sur le terrain ils ont des problèmes à résoudre, pas des besoins de recherche. Il faut donc inciter les scientifiques à investir de l'intelligence et du temps pour construire, avec les acteurs, les sujets sur lesquels il faut avancer. Les chercheurs sont souvent focalisés sur la réalisation de la recherche. Nous essayons de leur faire comprendre que demain, bien construire une question de recherche, se demander si c'est la bonne question, si elle est bien comprise par tout le monde et qu'on a passé le temps qu'il faut à la définir, ça fera partie du métier et ce sera aussi important que la réalisation elle-même.

Par ailleurs, à propos de recherche appliquée, la question n'est pas tellement de mesurer l'impact de la recherche mais de se poser dès le départ la question : à qui les résultats sont-ils destinés et comment je m'organise pour que ce résultat serve réellement aux gens pour lesquels je réalise la recherche ? Cela aussi, c'est toute une culture à développer, qui suppose d'associer les acteurs et les habitants, parce que c'est ainsi qu'elle pourra leur être utile. Avec cette notion de Pacte de la recherche dans les parcs nous tentons de nouvelles formes d'interactions entre la société et les chercheurs. Il n'y a pas d'un côté des gens qui savent et de l'autre ceux qui ne savent pas. Il y a des savoirs techniques, scientifiques, profanes qui sont répartis dans une société et qu'il faut faire interagir pour inventer demain.

Gérard Hanus. J'adhère complètement. J'ajouterais qu'un des atouts des parcs, c'est cette capacité à mettre en relation des gens, des réseaux, avec les ceux de la recherche ; mise en relation également avec ce qui nous entoure, les pôles urbains, les grands centres de recherche, les pôles de compétitivité, les clusters, etc. Tout cela constitue un terreau favorable à l'innovation ■



Ph. DR.

Faire dialoguer les sciences de la nature et les sciences humaines.

Nathalie Carcaud

* Conférence des Nations Unis sur la biodiversité à Nagoya (Japon) à l'automne 2010.

Un chantier pour les prochaines décennies : habiter autrement



Ph. Guillaume Hedouin / PNR Marais du cotentin et du Bessin.

focal

Habiter autrement, c'est d'abord un esprit, une culture à construire avec les élus et les habitants. Ce sont des terrains agricoles à économiser, du patrimoine local à réhabiliter, des matériaux et des savoir-faire locaux à valoriser et à généraliser. Ce sont des méthodes à inventer pour que les nouveaux logements en milieu rural soient écologiques, durables et accessibles à tous. Voilà dix ans que les parcs réfléchissent à cette question. Aujourd'hui, les projets se dessinent, les architectes et les maçons sont à l'œuvre. Rien n'est fini, mais nous savons que les chantiers en cours,

expérimentaux pour la plupart, font qu'une *"autre vie s'invente ici"*, voire une autre société.

Car dans quelques mois ou quelques années, ces premiers essais réussis, les parcs naturels régionaux vont très certainement généraliser la démarche.

Visite d'un chantier de "recherche-action" à ciel ouvert et à grande échelle.

Un chantier pour les prochaines décennies : habit



Ph. Michel Mathiel

Les Parcs naturels régionaux se posent depuis une dizaine d'années maintenant la question de savoir comment on peut habiter en milieu rural autrement qu'en alignant des pavillons coûteux et énergivores sur des terrains agricoles plus utiles à l'économie, au paysage et à la biodiversité. Cela conduit depuis trop longtemps à créer des quartiers dortoirs sans vie, sans personne dans la journée, ni équipement public ni commerce qui permettraient aux familles, le soir, de s'y rencontrer.

Aujourd'hui "une autre vie s'invente ici", et oblige à tout traiter en même temps. La démarche est obligatoirement transversale, à la fois paysagère, sociale, participative et donc culturelle. Habiter autrement, c'est répondre à des enjeux urbanistiques et sociaux, c'est mobiliser la ressource locale et les futurs habitants sur des projets collectifs, c'est rassembler les savoir-faire pour leur permettre de répondre à ce marché qui devient très prometteur et créateur d'emploi.

1. Des enjeux urbanistiques et sociaux

La réflexion sur ce sujet des trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais (Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut, Avesnois) date de 2007. L'urbanisation horizontale galopante continuait

à envahir les espaces naturels. La distribution au public de plaquettes sur le patrimoine et la réhabilitation du bâti ancien n'était pas à la hauteur de l'enjeu. Ensemble, les trois parcs ont décidé de proposer aux communes de les accompagner dans leurs projets d'aménagement. Espaces naturels régionaux (ENRx)



Dans le Nord-Pas de Calais, les parcs accompagnent les communes.

Ph. ENRx.

a obtenu une enveloppe du ministère de l'Écologie pour mener des études d'urbanisme pré-opérationnelles, en faisant appel à des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes-urbanistes, mais aussi de paysagistes et d'écologues. Avec six communes volontaires elles ont dégagé une méthode de conduite de projet d'urbanisation écologique en milieu rural. C'est devenu banal. A l'époque, c'était une innovation.

Fournir aux communes l'ingénierie nécessaire

Aujourd'hui, tant que les petites communes ne pourront pas bénéficier d'assistance à maîtrise d'ouvrage, il sera impossible de généraliser ces pratiques. C'est plus simple quand une intercommunalité ou une agglomération se dote des compétences en question. Reste à convaincre, encore, les bailleurs sociaux qui peinent à trouver les financements pour intervenir en milieu rural et les promoteurs privés qui disent ne pouvoir vendre que des maisons individuelles traditionnelles avec le plus de terrain possible, ce qui est pourtant de moins en moins vrai.

Après ces prémices, ENRx, en 2011, a répondu à un appel à projet du ministère pour travailler, non plus sur la création de logements à loyer modéré via des constructions neuves, mais sur la recherche de nouvelles vocations et la rénovation écologique de bâtiments anciens.

Car beaucoup de communes, dans le Nord comme ailleurs, ont des friches inexploitées, avec une valeur patrimoniale indéniable et en centre bourg. Grâce à l'opération Renouer, pour "Renouvellement urbain et écologique des espaces ruraux", avec six communes ou intercommunalités volontaires, les trois parcs vont mettre au point une méthode simple d'identification du potentiel foncier



En Haute Vallée de Chevreuse, des guides pour une nouvelle culture de l'habitat.

que constituent les bâtiments vacants ou sous occupés, les zones bâties densifiables, afin que les communes les inscrivent dans leur document d'urbanisme. Parallèlement, à travers des actions de mobilisation des habitants et le travail concomitant d'architectes, d'énergéticiens et d'économistes, des solutions d'éco-rénovation économiquement viables et respectueuses du caractère patrimonial seront recherchées. Avec cette expérimentation, il s'agit d'outiller les collectivités rurales afin de leur faciliter le choix de l'éco-rénovation par rapport à celui de la construction neuve.

Limiter la consommation d'espace

Les élus locaux, responsables de la gestion de l'espace en milieu rural, ont besoin, dans les parcs, de documents pédagogiques

d'information et de formation à cette nouvelle culture de l'habitat. C'est noté dans la plupart des nouvelles chartes des parcs : il faut économiser l'espace, favoriser la mixité sociale, la mixité fonctionnelle et la combinaison habitat / activités.

Pour diffuser cette nouvelle culture, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a édité trois guides sur la conception d'une stratégie foncière, l'intégration des différents enjeux de mixité lors de la discussion d'un Plan local d'urbanisme (PLU), les outils disponibles, comment monter une opération d'urbanisme, etc.

Avec le même souci pédagogique, le Parc naturel régional du Gâtinais français a récemment décidé d'aller au-delà de la sensibilisation en lançant un projet "éco-urbanisme" pour construire une culture commune de l'urbanisme durable et expérimenter de nouvelles solutions permettant de lutter contre l'étalement urbain.

12 logements sociaux dans une ancienne gendarmerie

En 2009, le Parc naturel régional du Gâtinais français a commencé par emmener des élus visiter des réalisations achevées en Bretagne et dans le Parc du Vercors. Ont



PH: PNR Haut-Languedoc.

Une photo infrarouge indique aux habitants les pertes d'énergie.

suivi une série de conférences-débat et d'ateliers participatifs avec les élus et les habitants. Il était temps, alors, de lancer un appel à candidature auprès des communes pour savoir lesquelles avaient un projet d'urbanisme à concevoir et souhaitaient un accompagnement du parc. Quatre communes ont été retenues car elles proposaient des sites à enjeux représentatifs pour le territoire : transformer une ferme patrimoniale en logement, réaliser une extension exemplaire d'un village, valoriser les espaces naturels et agricoles d'une commune urbaine. Un projet est plus avancé que les autres : celui d'une gendarmerie à Maisse (Essonne) qui va être transformée en 12 logements sur une parcelle de 3 000 m² pour devenir un mini éco-quartier exemplaire. Ne manquait plus qu'un bailleur social prêt à relever le défi toujours difficile pour une petite opération en milieu rural.

Justement, l'Office public de l'habitat de Seine-et-Marne, bien que situé dans le département voisin, a donné un accord de principe pour intervenir sur cette opération.

Pour en savoir davantage sur les conditions nécessaires à une opération de ce type, nous avons interrogé son directeur, Jean-Luc Bonabeau (Cf encadré).

Les enjeux environnementaux sont aussi des enjeux sociaux. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc expérimente depuis fin 2010 une action sur les économies d'énergie pour les familles de son territoire. Après appel à candidature, cinq d'entre elles ont été retenues. Leur logement fait l'objet d'un diagnostic d'isolation et d'un suivi de ses consommations pendant un an. Pour l'une de ces familles (voir la photo infrarouge ci-dessus), les recommandations proposées permettraient de réduire de 80 % leur consommation.

Économiser l'énergie, protéger les terres agricoles

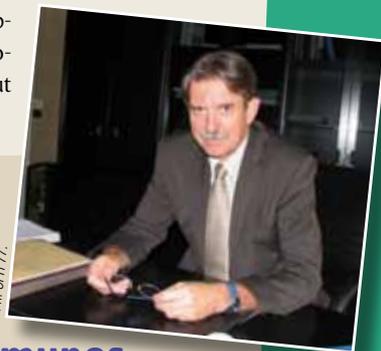
Pour protéger les terres agricoles, quand les communes sont convaincues qu'elles le doivent, elles peuvent utiliser les outils réglementaires qui sont à leur disposition comme la "Zone agricole protégée" (ZAP). L'objectif de la ZAP, créée par la loi d'orientation agricole de 1999, est de soustraire de façon pérenne les terrains agricoles de la pression foncière et de garantir le fonctionnement des exploitations. Si les terrains en question présentent un intérêt en terme de qualité de production ou de leur situation géographique, la délibération communale ou intercommunale est visée par le Préfet et la servitude s'impose au PLU définitivement sauf avis contraire de la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) et de la Chambre d'Agriculture. C'est la décision qu'a prise la commune de Condette, soumise à une forte pression péri-urbaine, dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, en accord avec les agriculteurs concernés qui acceptent ainsi que leurs terres ne prennent plus beaucoup de valeur.

Plusieurs parcs vont plus loin en accompagnant des projets d'éco-hameau avec ce que cela suppose de révolution dans les mentalités pour économiser l'espace, faciliter le lien social, et surtout

Jean-Luc Bonabeau, directeur de l'OPH 77 : "Si le projet est bon, nous devons aider les communes à créer du logement social"

Parcs : Beaucoup de Parcs naturels régionaux ont des difficultés à trouver un bailleur social volontaire pour mener de petites opérations en milieu rural. Comment avez-vous pu donner un accord de principe au Gâtinais français ?

Jean-Luc Bonabeau : *il est vrai que le financement du logement social continue à se dégrader. Les collecteurs du 1 % sont de plus en plus démunis. Mais les besoins sont tels ! Quand des villes prennent une initiative, nous considérons ici que nous devons les aider, autant que faire se peut. Si les élus ont une vraie volonté d'aboutir, et un beau projet, nous cherchons des solutions et souvent nous en trouvons. A Maisse comme ailleurs, l'opération s'avère difficile sur le plan économique. Mais la ville est propriétaire du terrain. Nous allons essayer de trouver un accord sur son prix et je pense que l'opération, ainsi, pourra se faire ■*



PH: OPH 77.

se doter d'un nouveau modèle de développement dans les territoires ruraux qui ne soit pas une pâle copie des modèles urbains.

Des quartiers, des hameaux nouveaux, aussi vivants que le centre-bourg

La commune de Burdignes, dans le Parc naturel régional du Pilat, est entourée d'exploitations et de terrains agricoles qu'il n'était pas question de supprimer pour construire une extension du bourg, ces terrains sont d'ailleurs désormais compris dans une zone agricole protégée. Les élus, avec l'aide du parc, ont décidé de réfléchir avec les habitants et les candidats à la construction dans la commune, de manière participative. Dans le cadre d'un groupement de commandes entre le parc et la commune, un bureau d'études a été choisi pour accompagner la co-construction d'un hameau dans la tradition locale (dense et à flanc de coteau), à 800 mètres du centre bourg, et pour étudier les conditions de reproductibilité de cette opération sur d'autres secteurs. Et en janvier, 45 personnes de Burdignes et des communes alentours répondaient présent à un appel à participation afin que les futurs habitants contribuent à la conception du hameau.

La démarche est comparable à Lavans, dans le Parc naturel régional du Haut-Jura, dont la nouvelle charte insiste beaucoup sur le sujet. Des habitants volontaires et des futurs accédants ont été associés à la conception d'un nouveau quartier, cette fois dans le prolongement de l'agglomération existante. Avec le maître d'œuvre, depuis 2005, les candidats à l'accession (certains ont abandonné leur projet, d'autres sont arrivés récemment) ont programmé leur futur quartier avec un habitat en bande,

des petits collectifs, des espaces publics importants pour l'intégration des nouveaux arrivants. Une emprise est aussi réservée pour permettre la création d'un bâtiment public dont l'usage n'est pas encore défini, ainsi que des équipements sportifs et ludiques pour que les habitants du centre-bourg aient l'occasion de fréquenter le nouveau quartier. Ce sont les conditions pour que ce quartier soit vivant, comme un "vrai" quartier.

Le projet d'éco-quartier de Limans, dans le Parc naturel régional du Luberon, poursuit les mêmes objectifs, à ceci près que le territoire du parc subit une telle pression foncière qu'il est devenu indispensable et pourtant économiquement difficile d'y construire des logements sociaux. Aux dernières élections municipales de 2008, les 300 habitants de Limans ont élu une nouvelle équipe qui a tout de suite voulu adhérer au Parc naturel régional et entamé sur la commune une nouvelle politique de développement durable, sur un modèle social communautaire. Le maire est éleveur de chèvres, il fabrique son fromage, et son exploitation fonctionne pour une grande part à l'énergie solaire.

"Il faut nous laisser du temps"

La municipalité précédente avait constitué une réserve foncière pour la vendre chère à des individus fortunés désirant s'installer dans ce petit coin de paradis. La nouvelle équipe voulait faire autrement mais ne savait pas comment. Avec l'aide du parc, les élus ont mené une étude, recherché des partenaires et ont recruté un bureau d'études en 2009. Ils ont souhaité concevoir une extension du village où il y aurait des propriétaires, mais aussi des locataires, des familles souhaitant s'engager dans de l'auto-construction, des

commerçants et des artisans. Et ils sont en train de réussir. Les premiers terrains sont achetés, trois familles sont engagées dans l'auto-construction d'un petit collectif autour d'une placette où un artisan-commerçant va également s'installer. Des habitants mal logés dans le vieux village, se demandent s'ils ne vont pas s'y mettre eux aussi et les candidats déclarés ont déjà fait connaissance avec les habitants. Une parcelle HLM est également prévue. L'ensemble sera sans doute un peu hétéroclite, et tant mieux ! "Le projet est beau, dit le maire Jacques Corbon, mais maintenant, il faut le mener jusqu'au bout. Ce n'est pas facile et cela prend beaucoup de temps". Une ténacité payante : le projet était récompensé au palmarès de l'appel à projets Ecoquartier 2011 du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, dans la catégorie « milieu rural ».

Un enjeu culturel

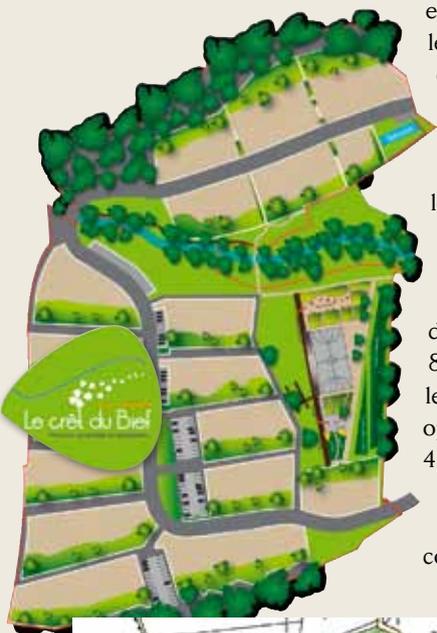
L'enjeu est culturel, voire de civilisation. Habiter autrement, c'est construire une société d'échanges, de liens, accessible à tous, une société qui sait prendre son temps dans un milieu rural redevenu attractif depuis la fin du XX^e siècle.

Par conséquent, l'évolution des mentalités passe par des actions et des outils de communication qui font évoluer l'image que tout un chacun peut avoir de l'habitat "écologique" avec tout ce que cela suppose de sarcasmes divers. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord organise chaque année un programme d'animation "Habiter autrement" pour partager la culture émergente en architecture, urbanisme et patrimoine, avec le public le plus large possible. Cela va jusqu'à l'organisation de chantiers-écoles sur le torchis, l'enduit à la chaux qui permettent à des particuliers de devenir exigeants quand ils ont affaire à des artisans. Et ces exigences nouvelles ont un effet d'entraînement sur l'ensemble du métier de la construction-réhabilitation. 10 particuliers, pendant 10 jours, un fois par an pendant 5 ans, cela fait tout de même 500 jours de formation !

Le Parc naturel régional du Vexin français, lui, a décidé de convaincre les artisans du bâtiment que la qualité patrimoniale et les économies d'énergie étaient possibles dans la réhabilitation de bâtiments anciens. "Il faut mettre davantage d'argent sur les études préalables, dit Patrick Gautier, chargé de mission au parc, cela permet d'en mettre moins sur les travaux proprement dits". Il faut donc bousculer un peu les architectes et les artisans dans leurs habitudes et, comme l'a fait le parc, constituer une capacité de contre-expertise compétente sur l'éco-construction, le thermique et les montages financiers. Il n'y a guère de révolution dans les solutions techniques. L'étanchéité à l'air est mieux maîtrisée, les finitions mieux soignées, la laine de bois remplace la laine de verre. Mais au total, le bilan carbone est excellent, la performance technique aussi. Les surcoûts d'investissement ne dépassent pas 20 % pour le bailleur, alors que pour le locataire les charges s'effondrent par rapport à un logement ordinaire (6 fois moins de besoins de chauffage).

2. Mobiliser les ressources locales

Cet aspect du sujet, lui, est tout aussi transversal, tout autant que capital. Les matériaux disponibles localement ont servi à constituer



Les habitants conçoivent leur quartier avant son aménagement.



Dans les Vosges du nord, des chantiers sur le torchis ou, comme ici, l'enduit à la chaux.

notre patrimoine et il est urgent, après la folie bétonnière des "trente glorieuses", de revenir au bon sens : c'est sur place que l'on trouve les produits pour construire les plus efficaces, les plus en harmonie avec les paysages et les moins onéreux.

Le Parc naturel régional de Chartreuse a édité, en partenariat avec le CRDP de l'Isère, un DVD de sensibilisation à l'éco-construction à destination des scolaires, des élus mais aussi des habitants. Cet outil "pédago-ludique" illustre l'im-

portance de la mobilisation des ressources locales dans la construction. Cet enjeu contribue fortement à maintenir la dynamique de la filière bois du territoire et démontre que les ressources locales sont inépuisables si elles sont correctement exploitées.

Le bois reprend toute sa place

Dans un milieu montagnard, le Parc de Chartreuse a aussi décidé d'aider les acteurs du

tourisme qui voulaient s'équiper d'habitations légères de loisirs. Il a mandaté quatre architectes qui ont conçu la Da'Hutte, habitat de loisir sur 2 étages, tout en sapin et épicéa de Chartreuse, d'installation facile, avec beaucoup de confort acoustique et thermique pour l'hiver et accessible à tous.

Les architectes ont travaillé ce projet expérimental avec les entreprises locales. Résultat : 59 000 euros, prêt à louer, vaisselle comprise. Quatre Da'Hutte sont installées depuis juin dernier à Entremont-le-Vieux, avec une intégration parfaite au paysage.

la région et finalement j'ai pu acheter des terres en 2009. J'ai semé, récolté et transformé le chanvre que je vends depuis en circuit court. C'est mon deuxième métier et je pense que dans quelques temps j'abandonnerai définitivement la maçonnerie".

Il existe aussi des matériaux traditionnels, très porteurs d'identité et qu'il faut sauvegarder, mais dont l'utilisation est délicate. C'est le cas du Tuffeau, une pierre calcaire des bords de Loire très spongieuse, donc fragile, et qui pose des problèmes aux artisans locaux. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine va éditer un guide pratique pour expliquer aux particuliers comment on fait un diagnostic avant de choisir la bonne technique de réhabilitation, et aux artisans comment on rattrape les erreurs faites dans les années 1950 et 1960 sur ces types de murs. Par ailleurs, le CETE Ouest (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) travaille avec le parc sur les transferts d'humidité dans le bâtiment ancien de la région et fait des essais d'isolant pour savoir lesquels seraient les mieux adaptés pour une réhabilitation de bâtiments en tuffeau.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin organisait en juin 2011 ses 6e journées de l'éco-habitat. 1 300 personnes y sont passées pour rencontrer les professionnels du secteur, les associations spécialisées, écouter des conférences, s'informer sur la façon dont les particuliers peuvent eux aussi participer à cette petite mais capitale révolution culturelle dans l'habitat.

Lors de la première édition, en 2001, la manifestation était perçue comme réservée aux militants, et le grand public ne se sentait pas forcément concerné. Depuis, l'éco-habitat est devenu crédible et cette manifestation rencontre un succès grandissant parce que les particuliers qui la fréquentent savent que le parc y invite des professionnels locaux véritables, intègres et qui garantissent une réelle qualité.

3. Rassembler les savoir-faire

Cependant, les initiatives de quelques habitants sensibilisés à l'écologie ne peuvent suffire à accomplir cette révolution. Les

Marais du Cotentin et du Bessin La Maison du Parc se devait d'être exemplaire

C'est en 2005 que le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin a décidé de rénover son bâtiment pour y accueillir le public dans de meilleures conditions. Cette extension a porté l'espace dédié à l'accueil du public à 700 m² et se devait d'être exemplaire sur le plan écologique. Le projet a été lancé en suivant le référentiel HQE, sans finalement chercher à obtenir le label : le parc a considéré que l'assistant maîtrise d'ouvrage sélectionné n'avait pas les compétences souhaitées et que l'intérêt principal était d'avoir suivi la démarche environnementale.

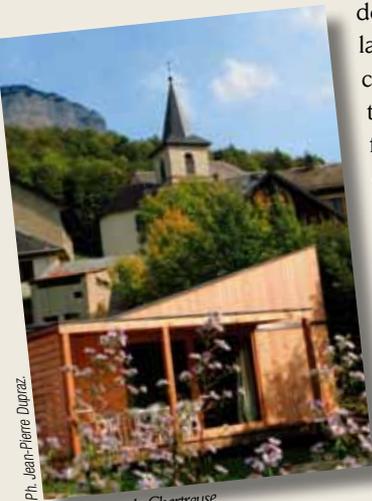
Les matériaux sont locaux, les bois européens, la terre crue pour les briques est extraite sur place. L'isolation est en fibre de bois ou en ouate de cellulose (du papier journal recyclé), la chaudière est alimentée en granulés de bois venant de l'Eure voisine, à Bouleville. Un puits canadien et une ventilation double flux additionnent leurs effets

pour climatiser naturellement le bâtiment. Autre initiative prise lors du chantier : le maçon a proposé d'utiliser le vide important du radier pour y constituer une réserve d'eau de pluie qui alimente les sanitaires de la Maison du Parc.

A cette époque, la présidente, Rolande Brécy, a décidé de prendre le risque, considérant que cette interdiction allait à l'encontre de l'intérêt général !

Le bâtiment, terminé depuis 2009, devrait prochainement porter une étiquette « Display » qui présente le classement de l'impact Énergie, CO₂ et Eau.

Le conseil de Guillaume Hédouin, chargé du projet au parc : être présent quotidiennement sur le chantier, car les entreprises retombent vite dans la facilité de ce qu'elles ont l'habitude de faire. Il faut à la fois être exigeant et leur donner envie. Soigner l'étanchéité à l'air. Et un petit regret : ne pas avoir eu les moyens d'installer des panneaux solaire sur le toit, pour produire de l'énergie ■



Ph. Jean-Pierre Dupraz.

La Da'Hutte de Chartreuse.



Ph. D. Chiappero / PNR Brenne.

Didier Vachaud, maçon de père en fils, enthousiasmé par l'utilisation du chanvre, est devenu agriculteur.

Des productions agricoles remises au goût du jour

Ce retour aux ressources locales peut conduire à dynamiser également des productions agricoles. L'histoire est belle, dans le Parc naturel régional de la Brenne, de ce maçon de père en fils, Didier Vachaud, maître artisan depuis 1984. "En 2006, raconte-t-il, une cliente me demande de rénover sa maison avec un enduit de chaux-chanvre... C'était la première fois qu'on me demandait une chose pareille ! Je me suis exécuté et j'ai été enthousiasmé par cette découverte. Ça se travaille avec une taloche, une truelle et une règle, comme faisait mon père autrefois, rien d'autre ! Malheureusement, jusqu'à récemment, le chanvre venait d'Italie ou des pays de l'Est ! Après ce chantier, j'ai rencontré des chanvriers dans



Ph. PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

expérimentations des parcs non plus. Ces essais réussis doivent maintenant faire système. Or le systématique ne se décrète pas. Il faut construire la production locale des matériaux, sensibiliser les architectes, les constructeurs, les artisans et les candidats au logement collectif ou individuel, qui n'ont pas tous envie de changer leurs habitudes. Il faut organiser la commercialisation des matériaux, remonter les filières nécessaires et chercher à diminuer les coûts, car, dans les parcs comme ailleurs, la concurrence des industriels du pavillon, même contraints à des normes "vertes" nouvelles, va faire rage.

Le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse anime ainsi un pôle éco-construction qui met en réseau les professionnels, les élus et les particuliers, pour les informer, qui organise des réunions thématiques régulières et des formations avec la Chambre des métiers, la Capeb (acronyme à développer), Maisons paysannes de France... Le pôle organise aussi des forums éco-habitat, des expositions, édite un guide et des fiches architecturales descriptives d'opérations exemplaires. La demande des particuliers commençant à devenir importante, le pôle est poussé à organiser l'offre. Le temps de la seule sensibilisation se termine.

Organiser les professionnels, leur permettre de se former

Le Parc naturel régional du Pilat a choisi pour sa part de monter un chantier-école de l'éco-construction à l'usage des artisans et plus largement de tous les corps de métiers du logement. 400 entreprises sont présentes sur le territoire, souvent très petites, et si elles veulent répondre efficacement à la demande grandissante d'éco-réhabilitation du patrimoine existant, elles ont besoin d'une formation spécifique. Le parc a lancé un appel à projet auprès de ses communes et a choisi, à Doizieux, un bâtiment de 1870, une ancienne école qui a vocation à redevenir une école, avec une extension neuve, et dont le maire souhaite qu'elle soit exemplaire sur le plan des matériaux utilisés, de la consommation d'énergie, etc. C'est, à proprement parler, un cas d'école ! Dirigé par un architecte, organisé en phases successives par un bureau d'études, le chantier, ouvert, va voir défiler les entreprises qui veulent se rompre à ces nouvelles-anciennes techniques. Quarante d'entre elles se sont dites intéressées.

Le Parc naturel régional du Luberon assure depuis longtemps une assistance à maîtrise d'ouvrage dans ce domaine aux communes

de son territoire. Il travaille sur l'énergie "grise" consommée pour la fabrication et le transport des matériaux "modernes", alors que le chanvre est d'un excellent rapport qualité/prix, qu'il est un excellent isolant, comme la paille de lavande produite en masse localement. Sont également utilisables localement la terre crue, le cyprès et le cèdre, comme bois d'œuvre, car ils sont imputrescibles, autant que le douglas. De plus, tous ces matériaux font preuve d'une résistance thermique et acoustique exceptionnelle. Le parc, un peu sur tous les fronts, organise une réponse rationnelle à une demande de plus en plus importante.

Un groupe d'habitants auto-promoteurs de leur quartier

Dans le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, une utopie est en passe de se concrétiser. Les coopératives d'habitat tendent à se développer en France, mais se heurtent souvent à la difficulté pour une communauté constituée, de construire selon ses désirs. A Villaines-les-Rochers, en Touraine, les élus ont proposé un terrain pour qu'une équipe d'architectes y construisent des maisons en bois, dans le cadre d'un concours lancé par la Région, les professionnels de la filière bois et l'Ademe. La commune avait très envie que le projet sorte de terre, mais aucun aménageur ne s'intéressait au projet ! Le Parc



Ph. D. Lazareschi / Parc du Pilat.

a proposé de réunir une communauté de candidats à l'autopromotion. Les architectes ont fait toutes les études techniques et financières depuis 2009 et ont travaillé sur un mode d'habitation très modulaire pour que les futurs habitants puissent aménager les espaces en fonction de leur projet de vie. Ce sont des éléments de bois préfabriqués qui peuvent s'agencer de différentes façons. Les maisons seront jumelées de façon à créer des espaces communs. On pourra donc y aménager deux maisons, du T2 au T6, et en plus, un bureau ou une salle associative, selon ce que décidera la communauté. Quelques murs seront en terre pour améliorer l'inertie thermique des bâtiments. Le terrain se situe à 400 mètres du centre-bourg, et une ligne de bus va être bientôt mise en place vers la gare d'Azay-le-Rideau d'où l'on peut être à Tours en une demi-heure.

Un groupe constituant la future coopérative d'habitants s'est constitué. Il rassemble un couple de Villaines actuellement en location qui veut réduire son volume d'habitat, une parisienne qui a décidé de changer de vie et d'autres aux profils tous différents mais qui cherchent une cohérence entre leurs réflexions sociales, environnementales et leur façon d'habiter. Aujourd'hui elles sont six familles bien motivées qui se réunissent régulièrement pour réfléchir à leur projet. Encore deux ou quatre, et cela suffira pour démarrer une première tranche ■

Millevalches en Limousin

La SCIC, support juridique idéal de l'éco-habitat

La Société coopérative d'intérêt collectif a été imaginée pour que des collectivités locales puissent investir dans la production de services locaux en partenariat avec les autres collectivités, les institutions, les salariés de l'entreprise et ses clients, à travers l'implication des usagers dans la gestion de cette nouvelle forme de coopérative. C'est évidemment l'outil idéal pour aider à l'émergence d'un projet d'auto-construction ou d'éco-habitat.

Dans le Parc naturel régional de Millevalches en Limousin, des candidats à l'éco-construction d'un hameau dans le village de Faux-la-Montagne, s'étaient constitués en association. Le parc a décidé d'investir quelques milliers d'euros dans cette opération exemplaire et de s'associer à la commune, aux autres collectivités territoriales, aux organismes spécialisés et aux candidats à l'éco-habitat du hameau en question. C'est ainsi qu'en 2010, 2011 a été fondée la Scic l'Arban, maître d'ouvrage et maître d'œuvre du futur éco-hameau de Faux-la-Montagne.

Depuis, la coopérative a étendu son activité à d'autres localités de la région. Elle a embauché deux personnes, l'une animatrice et monteuse d'opération immobilière, l'autre aidant les communes et intercommunalités à mener leurs études d'urbanisme durable ■

contact : Scic l'Arban, le Bourg, 23340 Faux-la-Montagne
05 55 64 58 29 - arban@millevalches.net

Normandie-Maine

Salim Maâchi, amoureux du lin et du territoire, spécialiste du torchon de luxe.



Ph. Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversese.

Il fabrique des torchons dans un village de la Mayenne. Il est amoureux du lin, travaille à la fois pour New-York, L.A. ou Tokyo mais avec l'aide d'une entreprise locale d'insertion.

Il invente des textiles et des produits en permanence. Un personnage de roman, fidèle à 100 % aux valeurs d'un parc naturel régional...



Le visiteur est surpris de rencontrer tout au bout d'un petit bourg normand, à l'intérieur d'un vieux hangar, un homme très élégant, le teint halé et les yeux ridés par les sourires. Il vous explique qu'il est presque né ici puisqu'il est arrivé d'Algérie à l'âge de 8 ans alors que son père, d'origine algérienne, était directeur de l'hôpital de Sées. Salim, lui, a parcouru le monde en faisant des métiers divers et puis, au début de ce siècle, a décidé de revenir s'installer avec sa famille dans le territoire de son enfance.

Tout seul dans son hangar

Très vite, la conversation arrive sur sa passion : le lin. Il est difficile à cultiver. Il faut le laisser à l'air libre et à la pluie pour que la gangue qui entoure la fibre se disloque. Cela demande un climat et un sol bien particuliers et c'est pourquoi 80 % de la production mondiale est normande. Malheureusement, plus aucune filature, ici. Pour faire fabriquer le tissu qu'il veut (un mélange de cinq variétés de lins du terroir normand, et pas d'impression, que de la teinture naturelle !), Salim Maâchi doit aller en Belgique, en Italie, voire en Lituanie...

Surprenant aussi, il s'est spécialisé dans la production de torchons de luxe 100 % lin, qui se vendent dans 200 boutiques françaises et aussi à New-York, Los Angeles ou Tokyo "Le lin, explique-t-il, a un pouvoir absorbant exceptionnel et il ne peluche pas. Tout bon barman devrait avoir des torchons de lin pour essuyer ses verres". Il fabrique aussi des nappes, des serviettes de table, des serviettes de bain, toujours en lin, et seulement en lin !

Avec des entreprises d'insertion

Surprenant encore, la publicité qu'il utilise pour commercialiser sa fabrication (voir notre illustration ci-dessus), à la fois

Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversese.



Dans son atelier, Salim Maâchi ne fabrique que des prototypes.

vieillotte dans le style et carrément décalée dans le contenu... Et ces torchons rares et chers en moyenne série, il les fait fabriquer à quelques kilomètres de là par une entreprise d'insertion d'Alençon, "Collectif d'urgence", 30 salariés en contrat aidé, un potager populaire, une boutique... Pour les broderies, il a passé contrat avec un CAT de Condé-sur-Noireau, à 80 km de là, dans le Calvados.

On entre ensuite dans son atelier, un grand hangar dans lequel se trouve un bric à brac aussi étonnant que le propriétaire des lieux. Près du rideau de fer qui ouvre sur l'extérieur, son vieux camping-car où il loge quand il fait un salon à Paris. Les courses dans le métro et les hôtels hors de prix, très peu pour lui. A côté, une salle à manger avec des nappes, de la vaisselle et des serviettes de table comme un décor de pièce de théâtre. Cela sert pour les stands des dits-salons. Une collection d'anciennes machines à coudre, un mur de bidons en plastique blanc récupérés chez des agriculteurs dont il a fait un mur de lumière en mettant une ampoule dans chacun ; des tas de coupons de tissus de toutes les couleurs ; une immense table de découpe de couturier avec des ciseaux japonais de haute technicité. Ici, même s'il ne fabrique rien en série, il expérimente de nouveaux tissus, il imagine des prototypes.

En lien avec la Chine et les États-Unis

Et au fil de la conversation il vous explique encore qu'un tee-shirt fabriqué et vendu ici coûte moins cher que s'il vient de Chine ; lui commence à travailler avec Green China, un regroupement de producteurs chinois écolos qui font un tissu, mélange de chanvre et de poil de yak. Un tissu très doux, très chaud et très léger. "Une merveille, dit-il avec gourmandise. L'avenir de la Chine, comme le nôtre, se trouve sur ce chemin de la qualité et du respect de la nature, pas sur la production de mauvaise qualité en très grande quantité".

Tous les désirs du développement durable, économiques, sociaux, environnementaux, équitables et de circuits courts traversent cet atelier d'un petit bourg normand, au cœur du Parc Normandie-Maine, grâce à un personnage de roman ou quasi, qui ne connaît pas les frontières...

Contact :
Salim Maâchi,
la Manufacture du beau linge de maison,
1 rue de l'Oratoire de Saint Hubert
53370 Saint-Pierre-des-Nids.
Tél. : 06 98 93 30 00
lamanufacture1@gmail.com
<http://www.culturemaison.fr>



Ph. DR.

Elles sont céramiste, apicultrice, libraire ...

Femme, entrepreneure, en milieu rural : trois «handicaps» valant panache dans les Monts d'Ardèche ! S'y rallient, au gré des circonstances, une vingtaine de femmes développant une activité économique. Rencontre de trois d'entre elles : une céramiste d'art, une apicultrice et une libraire-brocanteuse.

Au pays de Lamastre, Marie Legras est céramiste, diplômée des Beaux-Arts de Lyon; Marion Chapel est apicultrice, métier qu'elle rêvait d'exercer; Myriam Bert, libraire de formation mais longtemps salariée, a puisé la « pêche » d'entreprendre chez la fleuriste, son précédent employeur, pour revenir à son métier de cœur, cette fois-ci en tant que chef de sa propre société. Toutes trois ont en commun la joyeuse volonté de faire leur vie là où elles l'ont décidé, même si elles n'y sont pas nécessairement nées.

Bien que vivant dans un rayon kilométrique réduit à vol d'oiseau, elles se sont rencontrées pour la première fois il y a tout juste deux ans, par hasard un 8 mars, journée de la femme. Ce jour-là eut lieu la première réunion du collectif « Entreprendre au féminin en milieu rural » qui s'est surnommé par la suite « Les Sacrées Bonnes Femmes », non sans discussions passionnées, tant leurs tempéraments, leurs activités et leurs histoires respectives sont variés ! Mais, au terme d'un débat démocratique, ce choix s'est imposé. Outre le sens démocratique, elles partagent ces caractéristiques : ce sont des femmes créatrices d'entreprises, en milieu rural. Fleuriste, potière, infographiste, épicière, naturopathe, hélicultrice, professionnelles du bien-être, hôtelière, restauratrice, productrice de fromages bio, pâtissière... peu importe leur secteur d'activité. Elles viennent d'horizons divers et, installées dans les Monts d'Ardèche, assument le choix d'y vivre activement. Accompagnées par Anne Julien du site de proximité CeDRE*, qui est à l'initiative de cette démarche et qui anime et fait office de « tiers garant » lors de leurs réunions à la fois formatrices et conviviales, elles partagent aussi le sens de l'entraide, le goût d'apprendre et de se perfectionner. Le groupe décide d'abord de favoriser l'interconnaissance : se connaître les unes les autres (elles organisent notamment des binômes) et se

faire connaître. A l'occasion des cadeaux de Noël l'hiver dernier, l'accueillante librairie de Myriam, à Lamastre, s'est révélée, entre autre, la hotte des *Sacrées Bonnes Femmes* : elles cultivent la possibilité de « consommer local », y compris des nourritures spirituelles. Elles ont pleinement conscience que, pour vivre local, mieux vaut acheter local !

Un réseau aussi utile que convivial

Ce collectif élabore des axes prioritaires, définit ses objectifs et les met en œuvre. Par exemple, celles qui le désiraient ont pu bénéficier récemment d'une formation courte sur la communication. La gestion du temps, l'organisation du travail, le rapport à l'argent; échanger des idées, parler de ses performances et de ses difficultés (ailleurs qu'entre pairs... qui sont parfois déprimants !) sont autant de thèmes retenus. Ces échanges décloisonnés sont vécus comme très enrichissants et stimulants. « *On ressent le fait d'être dans un même bateau prêt à aller au bout du monde* » témoigne Marion, qui a jeté l'ancre à Désaignes. Elle « conduit » des ruches dont le miel, marqué produit du Parc des Monts d'Ardèche, lui sert à confectionner, par exemple, d'innovantes guimauves.

Les exemples d'entraide sont multiples, nonobstant leur emploi du temps de chef d'entreprise et de mères de famille souvent. C'est, par exemple, aider la potière à construire un «four éphémère», c'est la pâtissière qui transmet des connaissances en confiserie pour favoriser les ventes d'une autre, une aide au ramassage des escargots de l'hélicultrice, c'est du prêt de matériel, du dépôt-vente de produits, ou encore, dans un autre registre, une contribution poétique à une création de Marie pour une édition du Mai des Métiers d'Art, à la ferme de Bourlatier, sur le thème « Partageons l'oralité »... Les possibles sont riches et variés !



Ph. PNR Monts d'Ardèche

Et puis, faire partie du groupe « Entreprendre au Féminin en milieu Rural » permet de se dégager d'une forme d'isolement lié au fait de vivre à la fois ces trois « casquettes » qui ne facilitent pas les relations sociales et les loisirs, faute de temps ! « *Isolée, moi ? Non !* » avait tout d'abord rétorqué l'une d'elles à la responsable du site de proximité CeDRE. Elles peuvent se rendre compte aujourd'hui, avec un peu de recul sur l'expérience partagée, qu'intériorisé, ce sentiment pouvait insidieusement agir comme facteur limitant, et « brider les ailes » estime Myriam, maintenant que la chrysalide salariée s'est transformée en libraire indépendante... en milieu rural ! ■

* Le Site de proximité CeDRE a été initié par l'Etat et la région Rhône-Alpes en 1995. Lieu-ressources favorisant l'emploi et la création d'activités, il est ouvert à tout public des Communautés de communes de Lamastre et de Vernoux, ainsi que de la commune de Pailharès. Il a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, détecter, accueillir, accompagner et assurer le suivi post-création des porteurs de projet, construire des « offres d'activités » à partir des potentiels détectés. « *Il nous prend là où nous en sommes de notre projet et nous accompagne bien au-delà du jour de notre installation* » témoignent nos trois « *Sacrées Bonnes Femmes* ».

Contact :
cedre@inforoutes-ardeche.fr

Elles développent toutes une activité économique et font leur vie là où elles l'ont décidé.



Robin Derozier, éco-garde de métier, guide nature par passion

Robin passe ses journées à surveiller l'environnement dans son département du Nord ; et il passe ses loisirs à animer bénévolement des groupes de découverte de la nature dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Il est même identifié comme "greeter" par le Comité départemental du tourisme !



Robin Derozier consacre tous ses loisirs à faire découvrir la nature.

Robin Derozier et sa jeune famille habitent une station thermale à une trentaine de kilomètres au sud-est de Lille, tout près de la frontière belge : Saint-Amand-les-Eaux.

En semaine, il est éco-garde dans la métropole lilloise. Il surveille l'environnement du territoire, recense les oiseaux présents, fait des inventaires botaniques. Le jour où il nous a reçus, il avait tenté d'interpeller des "lascars" qui se promenaient en bateau à moteur sur un plan d'eau servant de gîte d'étape à des oiseaux migrateurs. Ils ne voulaient pas obtempérer ; il a dû faire appel à la Gendarmerie, pour que le désordre cesse.

Faire connaître et aimer la nature

Mais ce travail ne suffit pas à sa soif d'action protectrice de l'environnement, à sa volonté tranquille, mais très déterminée, de faire connaître et aimer la nature. Bénévolement, pendant ses loisirs, il propose des animations à tous ceux, adultes ou enfants, que l'environnement intéresse. Parfois, à la demande du Parc, l'association qu'il a créée avec un ami intervient dans des projets pédagogiques pour des prestations rémunérées. Les recettes sont alors investies dans l'acquisition de matériel pédagogique !

Depuis 7 ans, il participe à Objectif nature, une opération régionale qui permet aux scolaires de bénéficier d'une journée d'animation nature gratuite. En lisière de la forêt de Saint Amand, les classes inscrites et leurs enseignants partent en exploration, à l'écoute

des secrets de Robin qui les accompagnent pour découvrir et comprendre de nombreuses utilités et vertus des plantes.

Avec des adultes, il emmène un groupe dans la nature et revient ensuite cuisiner et goûter ce qu'ils ont cueilli. Il organise des jeux sur les odeurs des plantes, fabrique des crayons avec des branches de fusain, apprend comment on se soigne avec les plantes.

Partager son amour du patrimoine avec les touristes de passage

Et comme si cela ne suffisait pas, Robin s'est aussi inscrit comme "greeter" au Comité départemental du tourisme du Nord. C'est un réseau de bénévoles, "Greet the world", créé par une New-Yorkaise, qui se développe en France depuis quelques années. Ils sont quelques uns, ainsi, à bien connaître un aspect du patrimoine bâti ou naturel de leur région, prêts à le faire découvrir aux touristes de passage, gratuitement, bénévolement. A la demande, Robin, comme les autres "greeters" du département, emmène des familles pour des sorties découverte scientifiques, soit à peu près six fois par an.

Pour Marianne Dispa, la chargée de mission "Tourisme durable" au Parc, les greeters comme Robin Derozier sont un atout, et permettent au touriste de découvrir le territoire autrement, par l'approche d'un habitant C'est, pour le Nord, une richesse culturelle que bien des territoires lui

Avec les adultes
il cuisine
ce qu'ils ont cueilli
en forêt.

Contacts :
Robin Derozier,
à Saint-Amand-les-Eaux.
Tél. : 03 66 22 58 81,
Mail : derozier.robin@neuf.fr
Marianne Dispa,
Parc Scarpe-Escaut,
Tél. : 03 27 19 19 70,
Mail : m.dispa@pnr-scarpe-escaut.fr



Ph. PNR Scarpe-Escaut.

L'avenir des Parcs... avance !

La vaste réflexion engagée en 2010 sur l'Avenir des Parcs rentre dans sa phase finale, propositions à la clé. Le travail de la mission « Avenir des Parcs », animé par Éliane Giraud, vice-présidente de la Fédération des Parcs, s'est agrégé de multiples contributions : auditions de personnalités, propositions de 30 Parcs naturels régionaux, du CORP (Conseil d'Orientation Recherche et Prospective), concertation des partenaires nationaux comme régionaux. Des moments forts ont ponctué ce travail et accentué la dynamique, comme le séminaire de Forcalquier/Lurs en juillet 2011 ou les séminaires « partenaires » de février et mars 2012.

Objectif de ce chantier d'envergure : repositionner les Parcs naturels régionaux après les multiples évolutions des acteurs de l'aménagement du territoire, s'adapter

aux évolutions environnementales, économiques, sociologiques de leurs territoires mais aussi de leurs agglomérations voisines, et maintenir un niveau de réflexion prospective qui les caractérise tant.

Objectif atteint ! L'Assemblée Générale de la Fédération des Parcs, le 28 mars 2012, doit amender et valider (le bouclage de ce n° est antérieur à cette AG) le nouveau positionnement des Parcs naturels régionaux, qui se traduira dans un texte d'orientation qu'il s'agira de présenter au prochain gouvernement. Un positionnement qui guidera l'action des Parcs dans les années à venir. Car les Parcs ont un bel avenir, à n'en point douter.

Voici le résumé des acquis et orientations, que nous vous invitons à regarder plus en détail sur le site de la Fédération des Parcs : www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les acquis et les originalités des Parcs à conforter

- La première originalité des Parcs tient à la définition de leur périmètre sur des critères de cohérence biogéographique et de valeur du patrimoine
- L'approche transversale dans la conduite des missions de préservation et de développement
- Le mode de gouvernance, basé sur la recherche de cohérence, la médiation et la synergie
- La reconnaissance régionale, nationale, européenne et internationale

Les évolutions de contexte

- La porosité entre les espaces dans une société de mobilité
- Le défi du caractère durable des activités dans une société ménageant la nature
- L'attente de gouvernance participative dans un paysage institutionnel complexe

Toutes ces évolutions de contexte déterminent de nouveaux enjeux pour les territoires ruraux, qui justifient le repositionnement des Parcs sur une nouvelle ambition

La nouvelle ambition des Parcs

- **Les Parcs assembleurs du territoire**
Les Parcs veulent prendre toute leur place dans la politique d'assemblage des territoires, que ce soit aux échelles régionale, nationale ou européenne. Espaces ouverts aux coopérations, ils permettent de transcender les limites, qu'elles soient sectorielles, territoriales

ou administratives.

■ Les Parcs de l'innovation et du transfert

Les Parcs veulent affirmer davantage leur vocation de territoires d'expérimentation, d'innovation économique et de transfert interne, comme au bénéfice d'autres territoires.

Cette ambition passe notamment par un renforcement des liens avec la recherche.

■ Les Parcs de l'anticipation et de l'adaptation aux changements

Les Parcs ont pour ambition de renforcer leur capacité d'anticipation et de développer la faculté d'adaptation aux changements de leur territoire.

■ Les Parcs de l'intégration et de la solidarité

Les Parcs visent une intégration plus forte des dimensions sociale et culturelle dans le développement, afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales.

L'évolution des modes d'intervention

- Faire de la Charte le cadre de référence pour la mise en cohérence des politiques publiques et la définition des missions spécifiques de chaque Parc. Les Parcs revendiquent également la possibilité d'investir des missions spécifiques, à caractère évolutif ou temporaire.
- Promouvoir un développement économique et social fondé sur la valorisation des patrimoines et du cadre de vie et sur la préservation de la nature. Les Parcs visent une économie circulaire des

ressources et entendent privilégier les modes de faire créateurs de lien social.

- Anticiper les changements et réduire les vulnérabilités territoriales. Les Parcs ont un rôle d'éclaireur dans la recherche d'une relation plus ménagée avec la nature. Ils veulent développer leur ingénierie territoriale prospective et leur mission d'éducation et cibler de nouveaux champs d'expérimentation.

Une évolution de l'organisation des Parcs et de leur réseau sera engendrée par ces nouvelles ambitions

Les modes de fonctionnement et les moyens des Parcs

- Maintenir la capacité d'expertise des Parcs et adapter l'ingénierie aux nouveaux enjeux des territoires, pour un accompagnement efficace des collectivités
- Investir dans la prospective territoriale et consacrer davantage de moyens au transfert d'expériences au sein de leur réseau et au bénéfice d'autres territoires
- Renforcer la formation des équipes techniques et mutualiser les méthodes d'animation dans le but de préserver la transversalité
- Permettre aux Parcs d'expérimenter l'adaptation de procédures réglementaires, assortie de moyens d'évaluation, en vue d'une diffusion au plan national ou européen
- Évaluer et reconnaître la valeur créée par les Parcs (immatériel, notoriété, aménités ...)

Une création de Parc :

Le Parc naturel régional des Ardennes, le 47^e, a été créé le 21 décembre 2011



Inauguration du parc en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet.

Situé en région Champagne-Ardenne dans le département des Ardennes, il couvre 91 communes et concerne 76 000 habitants. Il se donne pour objectif de diversifier l'activité économique en valorisant durablement les ressources du territoire, révéler et préserver la richesse des patrimoines naturel et paysager, accompagner les mutations environnementales et agir en faveur de l'identité et de la qualité de vie des Ardennes en impulsant des partenariats solidaires.

Cf Édito du président en p.2.

pour en savoir plus : www.parc-naturel-ardennes.fr

passé de 21 à 51) et de nouvelles exigences environnementales. On relèvera également que 3 communes ayant approuvé la charte ne sont que partiellement intégrées au projet proposé au classement (Rambouillet, Gif-sur-Yvette et Saint-Jean-de-Beauregard).

Les orientations stratégiques du projet révisé sont structurées autour de 4 axes et d'une approche transversale :

- agir pour la préservation des ressources naturelles dans un espace francilien,
- se mobiliser face au changement climatique,
- valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale,
- favoriser un développement économique et social innovant et durable.



Grosrouvre, au cœur du massif forestier, côté Yvelines

Région Ile-de-France, départements des Yvelines (43 communes) et de l'Essonne (8 communes), 51 communes, 109 000 habitants, 63 000 hectares, 4 Communautés de communes, 2 Communautés d'Agglomération

L'intégration de la TVB dans leur projet de territoire devient donc une question prégnante* à laquelle tente de répondre ce guide : la place de la TVB dans l'arborescence de la charte, sa déclinaison dans les documents d'urbanisme, sa représentation dans le plan de Parc et sa mise en œuvre opérationnelle.

Ce guide, rédigé par Émeline Reveneau, est le fruit d'un groupe d'échanges constitué, entre juillet 2011 et janvier 2012, d'une quinzaine de Parcs en révision, de six Parcs récemment renouvelés et d'une structure inter-Parcs (ENRx). Il s'appuie sur des illustrations de différents contextes et propose un appui méthodologique aux Parcs en cours de renouvellement pour intégrer la TVB dans leur charte.

* Avec le décret du 24 janvier 2012 relatif aux PNR, cela devient obligatoire : « la charte doit dorénavant intégrer des objectifs visant à assurer la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ».

Contact : Claire Hamon, Fédération des Parcs, Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : chamon@parcs-naturels-regionaux.fr

Guide téléchargeable sur www.parc-naturels-regionaux.fr



... et deux reclassements...

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a obtenu son renouvellement le 24 août 2011.

Le nombre de communes reste inchangé, trois nouvelles communes ayant remplacé trois anciennes. L'enjeu est aujourd'hui de conforter l'identité territoriale incarnée par le parc, de renouveler l'attractivité du Périgord-Limousin, tout en préservant la qualité de l'environnement et du cadre de vie à laquelle les habitants sont attachés.

Au cours de cette charte, le Parc s'efforcera de mieux articuler les différents niveaux de décision et cherchera à impliquer davantage les porteurs de projet dans un

esprit partenarial. Elle propose 5 axes :

- Améliorer la qualité de l'eau à l'échelle des trois têtes de bassins versants du Périgord-Limousin
- Préserver la biodiversité
- Favoriser la valorisation des ressources locales dans une perspective de développement durable
- Lutter contre le changement climatique
- Renforcer l'identité et les liens sociaux

Régions Aquitaine et Limousin, départements de la Dordogne (49 communes) et de la Haute-Vienne (29 communes). 78 communes, 1800 km², près de 50 000 habitants, 6 villes-portes, 12 communautés de communes

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été reclassé le 3 novembre 2011

Le plus ancien parc francilien se trouve face à un double défi : la forte augmentation de sa superficie (le nombre de communes

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février,

pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. A l'occasion de cette journée, différentes structures organisaient des actions de découverte et de sensibilisation du public sur les zones humides. Le thème choisi pour l'édition 2012 était "Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique".



Des visites partout en France.

Cet événement passé, retrouvez toutes les informations sur le sujet sur le Portail National zones humides www.zones-humides.eafrance.fr

Retrouvez aussi toutes les informations du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » porté par la Fédération des Parcs, et en particulier la dernière lettre électronique « A fleur d'eau » : www.pole-zhi.org/fleur-deau-0

Contacts : Claire Van Cuyck et Florence Thinzilal, Tél. : 01 44 90 86 20, Mail infoprh@parcs-naturels-regionaux.fr

Un guide « Trame verte et bleue (TVB) et chartes de Parcs »

Mesure phare du Grenelle de l'environnement, la TVB se décline à différentes échelles territoriales, dont celle des Parcs naturels régionaux, très investis sur cette question depuis plusieurs années.

Voyage d'étude en Toscane

La Fédération des Parcs a organisé une formation-échange en Toscane du 26 au 29 janvier dans le cadre du groupe « Gestion de l'espace » du Réseau rural français. L'occasion d'aborder plusieurs thématiques illustrées par des démarches territoriales innovantes, dont on retiendra particulièrement :

- l'implication des agriculteurs par rapport à l'entretien et le suivi du territoire et le développement de filière locale reposant sur des produits agricoles patrimoniaux
- l'approche globale, l'engagement volontaire d'une collectivité, le système de gouvernance et de mobilisation locale d'une commune autour d'une décharge gérée durablement,
- le contre exemple d'une logique de projet strictement financière (importante unité de méthanisation),
- la spécificité du Parc naturel régional italien de Migliarino San Rossore Massaciucoli,
- la mise en œuvre d'outils participatifs de planification territoriale et l'intégration du paysage comme outil de développement territorial.

Un document de synthèse et un film seront diffusés courant 2012.

Contact : Fédération des Parcs : Philippe Moutet et Stéphane Adam, Tél. : 01 44 90 86 20



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parc-naturels-regionaux.fr
N°69 - Avril 2012

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Rédacteur en chef : Pierre Weick
Secrétariat de rédaction : Olivier André
Comité de rédaction : Catherine Marlas, Yvon Brunelle, Alexandra Couturier, Pierre Weick, Guy Poupart, Estelle Sauret, Jean-Luc Varin et Olivier André
Conseils pour le Focal : Philippe Moutet
Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Xavier Toutain, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : Simon Deprez
ISSN : 0982 6246

Pour nous,
les territoires sont
d'abord
des partenaires.

Etre l'opérateur de 100 000 kilomètres de lignes à haute et très haute tension, c'est dialoguer en permanence avec ceux qui les accueillent. RTE est à l'écoute des élus, des professionnels du monde agricole, viticole et forestier, et des riverains de ses ouvrages électriques. L'aménagement et le développement des territoires sont au cœur de son action.

RTE - Tour Initiale
1 Terrasse Bellini
92919 LA DEFENSE CEDEX

www.rte-france.com
Tél. : 33 (0)1 41 02 10 00



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

L'énergie est notre avenir, économisons-la !